



Millennium Challenge Account – Bénin II

RAPPORT ANNUEL DE PERFORMANCE DU PROGRAMME MCA-BENIN II EXERCICE 2019

Avril 2020

Préface

La mise en œuvre du Programme au cours de l'année 2019 a enregistré des progrès significatifs, notamment la **finalisation du processus de recrutement de l'Opérateur du Contrat de Gestion de la SBEE, MANITOBA HYDRO International Ltd et de l'Auditeur du Contrat de Gestion et du Contrat Plan, le groupement SOFRECO/AAA-KPMG Togo**. L'approbation par MCC et l'adoption par le Gouvernement du Bénin des résultats de ce processus de sélection, ont permis à la SBEE de disposer désormais d'une nouvelle équipe de direction qui a effectivement pris fonction le 04 novembre 2019. Elle a la lourde responsabilité d'insuffler à cette entreprise publique une nouvelle dynamique à travers un nouveau mode de gestion visant à assurer à court et moyen termes, son autonomie de fonctionnement et à améliorer ses fonctions opérationnelles clés de sorte qu'elle devienne financièrement viable et plus à même de fournir des services de qualité à ses clients.

Le Programme a également accompagné le Ministère de l'Energie dans le processus de sélection des Producteurs Indépendants d'Électricité (IPP) pour la construction et l'exploitation des quatre centrales solaires photovoltaïques prévues au programme. La phase de pré-qualification a permis de retenir vingt-et-un (21) IPP qui ont été invités à se procurer le dossier d'appel d'offres.

Le Programme a aussi procédé à la signature du contrat avec l'entreprise retenue pour l'exécution du lot B Lignes relatif à la conception et à la construction de lignes électriques de 63 kV et 15 kV à Cotonou ainsi que du contrat de supervision de certains travaux de construction, lot S-B. Les négociations ont été finalisées pour la signature du contrat du lot C Lignes (construction de lignes électriques de 63 kV et 15 kV à Cotonou) et du contrat de supervision de certains travaux de construction, lot S-A.

En dépit de ces progrès, plusieurs défis sont à relever au cours de l'année 2020. Il s'agit entre autres, de (i) la réalisation des études topographiques, géotechniques, hydrologiques et hydrogéologiques des sites de gestion des matières contaminées à Parakou et Takon ; (ii) la compensation des personnes affectées par les Projets ; (iii) la signature des projets d'Accords de cofinancement et la mise en place des subventions dans le cadre du premier appel à projets d'électrification hors-réseau de l'OCEF ; (v) la signature des contrats des Lots A, B et C relatifs aux postes électriques et (vi) la finalisation du processus du deuxième appel à propositions de projets de l'OCEF, la signature des accords de cofinancement et la mise en place des subventions subséquentes.

Le présent rapport de performance rend succinctement compte des principales activités menées au cours de l'année 2019 par rapport au plan de travail annuel. Il met en exergue les résultats obtenus, les risques encourus, y compris les actions d'atténuation ou de résolution mises en œuvre, ainsi que les leçons apprises et les meilleures pratiques enregistrées.

Au nom de la Coordination Nationale de MCA-Bénin II, je voudrais renouveler ma gratitude à l'ensemble des parties prenantes et autres acteurs pour leur contribution appréciable à l'avancement du Programme. A toutes et à tous, je souhaite une bonne exploitation de ce rapport.

Gabriel DEGBEGNI

Coordonnateur National

Liste des sigles et abréviations

ABERME	: Agence Béninoise d'Électrification Rurale et de Maîtrise d'Énergie
AFD	: Agence Française de Développement
ANM	: Agence Nationale de Normalisation, de Métrologie et du Contrôle Qualité
ARE	: Autorité de Régulation de l'Électricité du Bénin
ATI	: African Trade Insurance Agency
BAD	: Banque Africaine de Développement
BM	: Banque Mondiale
BUNDCC	: Back Up National Dispatching Control Center
CCIB	: Chambre de Commerce et d'Industrie du Bénin
CEB	: Communauté Electrique du Bénin
CEDEAO	: Communauté Economique des États de l'Afrique de l'Ouest
CGES	: Consultant en Gestion Environnementale et Sociale
CGP	: Consultant en Gestion de Programme
CNERTP	: Centre National d'Essais et de Recherches des Travaux Publics
CODIR	: Comité de Direction
CP	: Conditions Préalables
CR-EHR	: Cadre Règlementaire de l'Electricité Hors Réseau
DAO	: Dossier d'Appel d'Offres
DCRP	: Direction de la Communication et des Relations Publiques
DGRE	: Direction Générale des Ressources Energétiques
DNCMP	: Direction Nationale de Contrôle des Marchés Publics
EIES	: Études d'Impact Environnemental et Social
ESOC	: Environmental and Social Oversight Consultant (Consultant en Gestion Environnementale et Sociale)
ESP	: Environmental and Social Performance (Performance Environnementale et Sociale)
ESS	: Environnement, Santé et Sécurité
FIDIC	: Fédération Internationale des Ingénieurs Conseils
Fonds « 609 g »	: Fonds de développement du Compact
Fonds « CIF »	: Fonds de mise en œuvre du Programme
Fonds GoB	: Fonds de contrepartie nationale
GE	: General Electric Grid Solutions Consultant chargé de la réalisation de l'étude d'ingénierie
GOPA	: détaillée pour le renforcement et la modernisation du réseau de distribution de la SBEE à Cotonou et dans les régions.
IGIS	: Intégration du Genre et Inclusion Sociale
IPP	: Producteurs indépendants d'électricité (Independent Power Producer)
MCA-Bénin II	: Millennium Challenge Account-Bénin II
MCC	: Millennium Challenge Corporation
ME	: Ministère de l'Énergie

MEPS	: Standard de Performances Energétiques Minimales
MHI	: MANITOBA HYDRO International Ltd
MW	: Mégawatt
NDCC	: National Dispatching Control Center
OCEF	: Off-grid Clean Energy Facility (Facilité d’Energie Propre Hors-Réseau)
OJT	: On the Job Training
PAEPHR	: Projet Accès à l’Électricité Propre Hors Réseau
PAG	: Programme d’Actions du Gouvernement
PAR	: Plan d’Actions de Réinstallation
PD-EHR	: Plan Directeur de l’Electrification Hors-Réseau
PFSE	: Point Focaux Suivi et Evaluation
PGES	: Plan de Gestion Environnementale et Sociale
PISG	: Plan d’Intégration Sociale et du Genre
PMC	: Program Management Consultant
POSS	: Plan Opérationnel Santé et Sécurité
PSE	: Plan de Suivi-Évaluation
PSN-EHR	: Politique et Stratégie Nationales d’Electrification Hors-Réseau
PTF/PTFs	: Partenaires Techniques et Financiers
SBEE	: Société Béninoise d’Énergie Électrique
SCADA/DMS	: Système de contrôle et d’acquisition de données
SFI	: Société Financière Internationale
SGESSS	: Système de Gestion Environnementale, Sociale, Santé et Sécurité
SONEB	: Société Nationale des Eaux du Bénin
TSI	: Tableau de Suivi des Indicateurs
UCF/MCA	: Unité de Coordination de la Formulation
UNOPS	: United Nations Office for Project Services (Bureau des Nations unies pour les services d’appui aux projets)
WEE	: Women Energy Entrepreneurship (Entrepreneuriat féminin dans le domaine de l’énergie)

Liste des images

IMAGE	TITRE	PAGE
Image n° 1	Réunion dans le cadre de l'élaboration du code réseau de la SBEE	10
Image n° 2	Atelier d'examen et de validation des documents pour la construction du NDCC	13
Image n° 3	Atelier de lancement de l'assistance technique aux projets sélectionnés	16
Image n° 4	Remise de matériel roulant aux entités de mise en œuvre	29
Image n°5	Rencontre des PTFs du secteur de l'énergie avec l'équipe de MANITOBA HYDRO INTERNATIONAL Ltd., chargé du contrat de gestion de la SBEE	30

Liste des graphiques

Graphes n° 1	Evolution comparée des taux d'engagements (%) de quelques Programmes MCA	21
---------------------	--	----

Liste des tableaux

Tableau n°1 : Point d'exécution financière cumulée par projets	19
Tableau n°2 : Point d'exécution cumulé du budget par fonds.....	21
Tableau n°3 : Aperçu des indicateurs de performance du Programme.....	22
Tableau n°4 : Indicateurs de performance en matière de passation des marchés.....	27
Tableau n°5 : Obstacles dans la mise en œuvre du Programme et mesures d'atténuation.....	31
Tableau n°6 : Leçons apprises et meilleures pratiques	32

Table des Matières

INTRODUCTION	7
1. PERFORMANCE DANS LA MISE EN ŒUVRE GLOBALE DU PROGRAMME	9
1.1 PROJET « REFORME DES POLITIQUES ET RENFORCEMENT INSTITUTIONNEL »	9
1.2 PROJET « PRODUCTION D’ELECTRICITE »	11
1.3 PROJET « DISTRIBUTION D’ELECTRICITE »	11
1.4 PROJET « ACCES A L’ELECTRICITE HORS-RESEAU »	14
1.5 GESTION D’IMPACT ENVIRONNEMENTAL ET SOCIAL	17
1.6 DEPARTEMENT DE L’INTEGRATION DU GENRE ET DE L’INCLUSION SOCIALE (DIGIS)	17
1.8 POINT D’EXECUTION FINANCIERE DU PROGRAMME	19
1.9 GESTION ADMINISTRATIVE ET DES RESSOURCES HUMAINES	22
2. GOUVERNANCE ET GESTION DU PROGRAMME	24
2.1 CADRE INSTITUTIONNEL	24
2.2 SATISFACTION DES CONDITIONS PREALABLES	24
2.3 GESTION DE LA MISE EN ŒUVRE DU PROGRAMME	25
2.4 ANALYSE ET GESTION DES RISQUES LIES AU PROGRAMME	26
2.5 GESTION DE LA PASSATION DES MARCHES	27
2.6 COMMUNICATION SUR LA MISE EN ŒUVRE DU PROGRAMME	28
2.7 POINTS SUR LES ACCORDS DE MISE EN ŒUVRE	29
2.8 COORDINATION AVEC LES PARTENAIRES TECHNIQUES ET FINANCIERS	29
2.9 OBSTACLES DANS LA MISE EN ŒUVRE DU PROGRAMME ET MESURES D’ATTENUATION	31
2.10 LEÇONS APPRISSES ET MEILLEURES PRATIQUES	32
CONCLUSION	33
ANNEXES	35
ANNEXE 1 : CARTE DES DIFFERENTES LIAISONS ELECTRIQUES A CONSTRUIRE SUR LE TERRITOIRE NATIONAL	35
ANNEXE 2 : CARTE DES DIFFERENTES LIAISONS ELECTRIQUES A CONSTRUIRE A COTONOU	36
ANNEXE 3 : LOCALISATION DES POSTES ELECTRIQUES	37
ANNEXE 4 : LOCALISATION DES POSTES ELECTRIQUES DE COTONOU	38
ANNEXE 5 : TABLEAU DE SUIVI DES INDICATEURS	39
ANNEXE 6 : LISTE DES PERSONNES AYANT CONTRIBUE A LA REDACTION DU RAPPORT	67

INTRODUCTION

Les Etats-Unis d'Amérique, agissant à travers le Millennium Challenge Corporation (le « MCC ») et la République du Bénin représentée par son Gouvernement (le « Gouvernement ») ont signé le 09 septembre 2015 à Washington D.C., un deuxième Accord de Don dénommé le « Compact » dont l'objectif est : d'accroître la production et la productivité des entreprises ; de créer de meilleures opportunités économiques pour les ménages et d'accroître la capacité à fournir des services publics et sociaux par l'amélioration de l'offre en énergie électrique, aussi bien en quantité qu'en qualité.

Cet Accord de Don est entré en vigueur le 22 juin 2017 et sera mis en œuvre pour une durée de cinq (05) ans. Il permettra d'apporter des solutions pérennes au manque d'infrastructures électriques qui constitue une contrainte majeure dans un pays où l'insuffisance de l'offre en énergie électrique, aussi bien en qualité qu'en quantité, entraîne la faible productivité des entreprises, le faible rendement des investissements, le manque d'efficacité des services publics et sociaux, la diminution du bien-être des ménages. Les causes profondes de ces problèmes résident non seulement dans le manque de ressources, mais également dans les politiques et la gouvernance du secteur. Le Programme MCA-Bénin II envisage de contribuer de façon significative à résoudre ces problèmes cruciaux à travers des réformes des politiques, le renforcement des institutions et d'importants investissements dans les infrastructures de production et de distribution d'énergie électrique, ainsi que dans des activités d'électrification hors-réseau.

Le montant total du financement du Programme est de USD 403,820 millions dont USD 375 millions du Millennium Challenge Corporation. La contribution du gouvernement du Bénin est évaluée à USD 28,820 millions.

Ce Programme est mis en œuvre à travers quatre (4) projets, à savoir :

1. **le projet « Réforme des Politiques et Renforcement Institutionnel »** pour (i) appuyer les réformes politiques dont la réforme tarifaire, (ii) renforcer les institutions pour l'amélioration de la régulation, l'exploitation et la gestion de la SBEE, et (iii) promouvoir l'efficacité énergétique et les investissements privés dans la production de l'énergie électrique, etc.
2. **le projet « Production d'Electricité »** qui vise à accroître d'environ 50 MW, la capacité totale installée au Bénin en termes de production d'électricité, – soit environ 20 % de la demande de pointe actuelle du pays –, tout en réduisant sa dépendance vis-à-vis des sources onéreuses d'approvisionnement externes. Cet objectif sera atteint grâce à l'installation de centrales solaires photovoltaïques d'une capacité de production de 50 MW.
3. **le projet « Distribution d'Electricité »** qui envisage de renforcer et de moderniser le réseau desservant Cotonou, la capitale économique du Bénin, de même que des réseaux régionaux sélectionnés pour compléter les investissements dans la production solaire. Sur le plan national, il appuiera la construction d'un Centre National de Contrôle de la Distribution (dispatching) moderne et de son repli

(« Back up ») pour gérer plus efficacement le réseau électrique, y compris l'énergie intermittente produite à partir de sources renouvelables.

4. **le projet « Accès à l'Electricité Hors-Réseau »** qui vise à accroître l'accès à l'électricité dans un pays où seulement un tiers de la population dispose de l'énergie électrique et ce, par la mise en place d'un environnement propice à l'électrification hors-réseau et d'une Facilité de co-financement de projets d'énergie propre hors-réseau.

Le présent rapport annuel rend compte de la performance réalisée dans la mise en œuvre des activités du Programme MCA-Bénin II. Il présente les résultats obtenus par rapport aux prévisions, les difficultés rencontrées, les ajustements effectués et les leçons apprises en 2019.

1. PERFORMANCE DANS LA MISE EN ŒUVRE GLOBALE DU PROGRAMME

Cette première partie, présente pour chacun des quatre projets, départements et directions composant le programme, les résultats attendus et obtenus, et une analyse de ces derniers.

1.1 PROJET « REFORME DES POLITIQUES ET RENFORCEMENT INSTITUTIONNEL »

Les objectifs visés en 2019 par ce projet sont les suivants :

- Recrutement de l'Opérateur du Contrat de Gestion de la SBEE et de l'Auditeur du Contrat de Gestion et du Contrat Plan ;
- Mise en œuvre du plan tarifaire ;
- Adoption du projet de loi portant code de l'électricité en République du Bénin ;
- Mise en place du Cadre Réglementaire d'Intervention des Producteurs Indépendants d'Electricité (Independent Power Producers ou "IPP") au Bénin ;
- Elaboration du Code Réseau Haute Tension (HT)/Moyenne Tension (MT) et du Code réseau Basse Tension (BT) de la SBEE ;
- Suivi de la signature de l'Accord de mise en œuvre avec le Ministère de l'Energie ;
- Démarrage des travaux de construction du siège de l'ARE.

Avec l'affirmation de la volonté politique au plus haut niveau du Gouvernement et le leadership de la Coordination Nationale en collaboration avec la Mission Résidente de MCC au Bénin, le projet a conduit avec succès les processus administratif, législatif, réglementaire et de passation de marchés ayant abouti aux résultats ci-après :

- **le recrutement de l'Opérateur du Contrat de Gestion de la SBEE, MANITOBA HYDRO International Ltd et de l'Auditeur du Contrat de Gestion et du Contrat Plan, le groupement SOFRECO/AAA-KPMG Togo.** La SBEE dispose désormais de nouveaux dirigeants qui ont effectivement pris fonction au cours du dernier trimestre 2019.

Cette nouvelle équipe a la lourde responsabilité d'insuffler à cette entreprise publique une nouvelle dynamique à travers un nouveau mode de gestion visant à assurer à court et à moyen termes, son autonomie de fonctionnement et à améliorer ses fonctions opérationnelles clés de sorte qu'elle devienne financièrement viable et plus à même de fournir des services de qualité à ses clients.

- **la mise en œuvre effective du plan tarifaire** à travers l'ajustement tarifaire opéré au cours du mois de Décembre 2019 avec le concours des principaux acteurs concernés notamment l'ARE, la SBEE et le Gouvernement du Bénin. Cette modification de la grille tarifaire qui intervient neuf (09) ans après celle de l'année 2010, est l'une des conséquences de la mise en place progressive des tarifs reflétant les coûts réels, afin d'encourager les investissements du secteur privé dans la production d'énergie, de garantir l'équilibre financier du secteur, et d'assurer l'accès à l'électricité pour les populations défavorisées.

- **l'adoption par le Gouvernement du projet de loi portant Code de l'électricité en République du Bénin et sa transmission à l'Assemblée Nationale.** Toutefois, le processus de révision n'a pu être finalisé au cours de l'année 2019. Néanmoins, ledit projet de loi a fait l'objet d'un atelier d'appropriation organisé en novembre 2019 au profit des parlementaires. Le processus engagé sera poursuivi au cours de l'année 2020. Il est utile de préciser que le

projet de loi portant Code de l'électricité au Bénin soumis à l'Assemblée Nationale est intervenu pour l'harmoniser au Code bénino-togolais de l'électricité amendé en 2018, renforcer le rôle de l'Autorité de Régulation de l'Electricité, créer des conditions attractives au secteur privé, en vue de favoriser notamment la production indépendante d'énergie. Le nouveau code d'électricité du Bénin qui prend également en compte les récents développements observés dans le secteur énergétique va impulser une nouvelle gouvernance des projets.

- **l'opérationnalisation du Cadre d'intervention des IPPs**, qui a permis de retenir vingt-et-un (21) Producteurs Indépendants d'Electricité (IPP) pré-qualifiés pour le processus de sélection en vue de la construction des centrales solaires photovoltaïques. En ce qui concerne **la sélection des producteurs indépendants (IPP)**, à la suite de la validation par MCA-Bénin II et l'ARE, et la délivrance du "BON A LANCER" par la DNCMP, le DAO a été lancé le 20 décembre 2019. Il est attendu au terme du processus de sélection, la construction et l'exploitation par des producteurs indépendants (IPP) de quatre centrales solaires photovoltaïques permettant d'accroître d'environ 50 MW la capacité totale installée du Bénin en termes de production d'électricité tout en réduisant la dépendance vis-à-vis des sources approvisionnement externes.
- **l'élaboration du code réseau HT/MT et du code réseau BT de la SBEE**. Le Code réseau qui définit les exigences techniques nécessaires à satisfaire pour accéder au réseau de la SBEE est désormais disponible. Le nouveau code ainsi élaboré et adopté clarifie les rôles et responsabilités des principaux acteurs intervenant dans le secteur de l'électricité au Bénin notamment la SBEE, la CEB, etc.

Image n° 1



Titre : Réunion dans le cadre de l'élaboration du code réseau de la SBEE

Quant à la **signature de l'Accord de mise en œuvre avec le Ministère de l'Énergie**, il convient de mentionner que pour des raisons du rallongement des délais de mise en commun et de conformité, l'Accord n'a pas été signé avant fin Décembre 2019 tel que prévu initialement. Toutefois, les préparatifs avec le Ministère de l'Énergie en vue de la signature de cet Accord ont été finalisés. La signature dudit Accord de mise en œuvre est prévue pour le premier trimestre 2020.

En ce qui concerne **la construction du siège de l'ARE**, les études architecturales et techniques du bâtiment et de ses annexes ont été lancées le 25 octobre 2019. La durée des études est prévue pour cinq (05) mois.

Le taux d'exécution physique du projet est de 53,65% pour une exécution financière base engagement de 51,00%.

1.2 PROJET « PRODUCTION D'ELECTRICITE »

Pour l'année 2019, le projet Production d'Electricité a programmé la réalisation des activités suivantes :

- Finalisation des Etudes géotechniques et hydrologiques des quatre (04) sites de construction des centrales solaires photovoltaïques ;
- Acquisition et installation de stations météorologiques automatiques sur les sites de construction des quatre centrales solaires photovoltaïques.

Le contrat pour l'exécution des études géotechniques et hydrologiques sur les quatre sites retenus pour la construction des centrales solaires photovoltaïques a été signé avec le CNERTP, le 25 mars 2019. Le projet a enregistré à son actif comme réalisation (i) la remise officielle des sites au CNERTP ; (ii) la définition des couloirs d'accès aux sites de construction des centrales par les engins à chenilles du CNERTP devant exécuter les travaux géotechniques et hydrologiques ; (iii) la validation des rapports définitifs d'exécution des travaux géotechniques et hydrologiques soumis par le Consultant.

Le processus de passation de marchés pour **l'acquisition et l'installation des stations** automatiques météorologiques sur les quatre sites des centrales solaires photovoltaïques lancé le 30 septembre 2019 a été infructueux. Il a été relancé et le dépôt des offres a eu lieu le 16 décembre 2019. L'évaluation des propositions techniques reçues est en cours et se poursuivra au cours du mois de Janvier 2020.

Les discussions et les collectes de données auprès de Météo Bénin se poursuivent pour l'opérationnalisation des stations automatiques de météorologie et la supervision de leur mise en place sur les quatre (04) sites de construction de centrales solaires photovoltaïques.

Le taux d'exécution physique du projet production est de 15,40% pour une exécution financière base engagement de 34,00%.

1.3 PROJET « DISTRIBUTION D'ELECTRICITE »

La mise en œuvre des trois (03) composantes du Projet « Distribution d'Electricité » à savoir (i) renforcement du réseau électrique au niveau régional, (ii) renforcement du réseau électrique à Cotonou et (iii) mise en place du Centre National de Contrôle de la Distribution de l'électricité (Dispatching), a connu des avancées au cours de l'année 2019 en dépit des retards observés au niveau de ces composantes.

S'agissant des deux premières composantes, elles ont enregistré plusieurs réalisations, notamment :

- la signature le 23 Décembre 2019 du Contrat avec l'Entreprise CEGELEC, le 23 décembre 2019 pour le lot B relatif à la conception et à la construction des lignes de 63 kV et 15 kV à Cotonou (sont concernées les lignes entre Vèdoko-Gbèdjromèdé, Gbèdjromèdé-Croix Rouge, Croix Rouge-Akpakpa, Akpakpa-CimBénin) ;
- la finalisation des négociations avec le groupement d'entreprises EIFFAGE-RMT, adjudicataire du lot C relatif à la conception et à la construction des lignes de 63 kV et 15 kV à Cotonou (sont concernées les lignes entre Vèdoko-Fidjrossè, Fidjrossè-Aéroport, Aéroport-Vèdoko, Vèdoko-Ancien Pont, Ancien Pont- Akpakpa). La signature du Contrat est prévue pour le mois de Janvier 2020.

La mobilisation de ces entreprises de construction pour ces deux lots est planifiée pour le mois de Février 2020.

En ce qui concerne le lot A Lignes, (Raccordement des départs ruraux aux postes de répartition 33 Kv pour les lignes souterraines et aériennes autour de Natitingou, de Djougou et de Parakou ; mise à niveau des lignes aériennes et souterraines dans les mêmes localités et mise à niveau de la ligne fibre optique indépendante à Natitingou), le processus de passation du marché est en cours. La finalisation des négociations est prévue pour la mi-Janvier 2020, la signature du contrat interviendra au début du mois de Février et la mobilisation pour la deuxième quinzaine de Février 2020.

Par ailleurs, à cause des contraintes budgétaires, le processus de passation de marchés pour le lot D, représentant la conception et la construction des lignes 63 kV entre CimBénin et Tanzoun (les lignes entre CimBénin, Sèmè et Tanzoun), a été définitivement arrêté.

En ce qui concerne la passation de marchés relatifs à la construction et à la réhabilitation des postes électriques, aucun contrat n'a été signé à fin Décembre 2019 à cause de la durée des négociations et le temps mis par les entrepreneurs pour mettre à disposition les cautions de bonne exécution. Ces marchés portent sur les lots ci-après :

- *A (conception et construction pour l'extension des postes de Vèdoko, Maria-Gléta, Bohicon, Parakou, Djougou, Natitingou et, Sèmè en option) ;*
- *B (construction de postes GIS 63/15 kV à Gbèdjromèdé, Croix-Rouge, CimBénin, Akpakpa et aménagements des postes SBEE pour le dispatching SCADA/DMS) ;*
- *C (construction du poste GIS 63/15 kV à Fidjrossè, Aéroport et Ancien Pont).*

. La signature des contrats est envisagée pour Février 2020 pour les lots B et C relatifs aux postes. Il faut noter que le processus de passation de marchés du lot A Postes a été déclaré infructueux, en raison de ce qu'aucune offre n'ait été reçue à la date de dépôt des plis fixée au 25 novembre 2019. En considérant les options disponibles et favorables à l'atteinte des objectifs de mise en œuvre du Compact, le lot A, a été restructuré et relancé en procédure d'entente directe avec GE Grid Solutions.

Quant à l'exécution de la **passation de marchés relatifs à la supervision des travaux**, les séances de négociations ont démarré le 13 décembre 2019 avec les adjudicataires provisoires pour les lots ci-après :

- *S-A (Supervision des travaux des Lot A Lignes, Lot A Postes, construction du NDCC IT et Bâtiments) ;*

- S-B (*Supervision des travaux des lots B et C Lignes et des Lots B et C Postes*) ;

Le contrat relatif au lot S-B a été signé le 24 décembre 2019 avec le groupement SOFRECO/COLENCO. Le contrat du lot S-A n'a pas été signé car des points de clarifications avec l'adjudicataire potentiel subsistaient encore. La signature de ce contrat sera effective courant Janvier 2020, dès que les sujets en instance seront vidés. Il faut préciser que le démarrage de la mission des deux superviseurs est prévu pour la mi-Janvier 2020 pour une période d'exécution d'environ trente (30) mois.

En ce qui concerne la troisième composante du projet, relative aux travaux de mise en place du Centre National de Contrôle de la Distribution de l'électricité (NDCC) au profit de la SBEE, les progrès suivants ont été enregistrés :

- la validation des rapports d'investigations sur les postes électriques et la communication radio (sites survey et survey radio) ;
- la validation des documents de pré-conception (Basic Design) du SCADA/DMS ;
- la livraison sur site du prototype en miniature du Système final SCADA-DMS ;
- la réalisation par l'équipe projet de la SBEE (On the Job Training « OJT »), des travaux de modélisation des postes électriques requis pour le Dispatching.

Image n° 2



Titre : Atelier d'examen et de validation des documents pour la construction du NDCC

Notons en outre que le Plan Général du Réseau de Télécommunication pour le Dispatching a été examiné, révisé et validé par les différentes parties prenantes (CEB, SBEE, MCA-Bénin II, GE Grid Solutions, Ingénieur Superviseur intérimaire, Bénin Télécom Infrastructures).

Ces différentes réalisations permettent à l'Ingénieur chargé de la composante IT du NDCC de démarrer les travaux de conception du système d'information (07 livrables du lot Télécom ont

été validés par l'Ingénieur Superviseur) indispensable à la mise en service du NDCC et du BUNDCC.

Les échanges avec la direction générale de la CEB à Lomé ont permis d'harmoniser les points de vue sur (i) la mise à niveau de certains postes et la réservation à temps de la Fibre Optique, (ii) l'étude de stabilité du réseau électrique.

Quant au volet génie civile du NDCC, l'année 2019 a été marquée par :

- la signature du contrat avec le Groupement SEIB/PLAN LIBRE/ENSBTP ;
- la remise officielle des deux sites Akassato et Bohicon au Groupement ;
- l'obtention du permis de construire pour le bâtiment d'Akassato ;
- la réalisation et la validation des plans d'exécution du bâtiment principal d'Akassato et ;
- Le démarrage des travaux de construction sur le site d'Akassato.

Le taux d'exécution physique de ce projet est de 30,21% pour une exécution financière base engagement de 17,00%.

1.4 PROJET « ACCES A L'ELECTRICITE HORS-RESEAU »

Les objectifs fixés pour ce projet en 2019 sont les suivants :

- Vulgarisation de la Politique et du Cadre de l'électrification hors réseau au Bénin ;
- Renforcement des capacités des acteurs de mise en œuvre de l'Électrification Hors-Réseau (EHR).
- Signature des accords de subventions de cofinancement avec les promoteurs retenus pour le 1^{er} Appel à propositions de projets ;
- Finalisation du processus de sélection du 2^{ème} appel à propositions de projets.
- Mise en place des normes et étiquettes d'efficacité énergétique ;
- Suivi des autres étapes du contrat relatif à l'audit énergétique des bâtiments de l'administration publique et unités industrielles ;
- Recrutement du consultant chargé de l'élaboration d'une stratégie et d'un plan de communication pour l'efficacité énergétique.

Des progrès notables ont été réalisés dans le cadre de l'exécution du Projet « Accès à l'électricité Hors-Réseau ». Il s'agit notamment de :

- la vulgarisation du cadre réglementaire de l'Électrification hors-réseau (EHR) pour son appropriation par les acteurs concernés. Les villes de Nikki, Pèrèrè, Ségbana, Kouandé, Adjohoun, Aplahoué, Djidja et Dassa-Zoumè ont abrité les différentes séances de vulgarisation du document;
- l'élaboration de conventions de concession à exploiter dans le cadre de la Facilité d'Énergie Propre Hors-Réseau et la finalisation de la feuille de route pour la conclusion des conventions de concession avec les promoteurs retenus.

La convention de concession est le document qui sera signé entre le futur concessionnaire ou exploitant de périmètres de production d'électricité hors réseau et l'Autorité Concédante (l'ABERME) après avis favorable de l'ARE (autorité de régulation). Par la Convention, l'Autorité Concédante confie au Concessionnaire qui l'accepte, la réalisation et l'exploitation des

installations et équipements nécessaires à la desserte en électricité ou services électriques des localités rurales retenues dans le contrat, ainsi que la vente au détail d'électricité ou de services électriques dans le Périmètre de sa concession. Chaque promoteur devant réaliser des mini réseaux pour la production et l'exploitation, doit signer cette convention de concession après analyse par l'ABERME et validation par l'ARE. La feuille de route quant à elle intègre les phases d'étude (au niveau des promoteurs), de l'analyse des dossiers (au niveau de l'ABERME) et de la validation au niveau de l'ARE.

S'agissant de la mise en œuvre de la Facilité d'Énergie Propre Hors-Réseau (OCEF), la sélection des promoteurs devant bénéficier du cofinancement du premier appel à propositions de projets (AàP1) est allée à son terme au cours de l'année 2019. Les projets d'Accord de cofinancement avec les six (06) projets définitivement retenus pour l'AàP1 ont été élaborés et validés par MCA-Bénin II et MCC et soumis à l'ARE pour avis préalable conformément à la réglementation du secteur avant leur signature. Toutefois, la signature desdits Accords n'a pas pu avoir lieu au cours de l'exercice 2019 en raison du long délai de leur validation par les principaux acteurs concernés et d'obtention de l'avis préalable de l'ARE. Cette activité a été reportée au premier trimestre 2020.

Quant au processus de sélection des promoteurs deuxième Appel à Propositions de projets, il a été enregistré au cours de l'année 2019 l'exécution des activités suivantes: (i) l'organisation du Panel de Sélection des Projets (PSP) qui a permis de présélectionner onze (11) projets dont huit (08) pour l'installation des mini-réseaux, deux (02) pour la distribution des kits solaires aux ménages et un (01) pour l'efficacité énergétique; (ii) la phase d'assistance technique pour chacun des onze (11) projets présélectionnés; (iii) la tenue du Comité d'Investissement. Cette session du comité d'investissement a permis de retenir les onze (11) projets présélectionnés. La finalisation des accords est en cours et leur signature est programmée pour le 1^{er} trimestre 2020.

Au niveau des normes et étiquettes d'efficacité énergétique, il a été noté l'adoption (le 11 décembre 2019) et l'homologation (le 12 décembre 2019) des normes MEPS de la CEDEAO sur les lampes (On grid et Off grid), les climatiseurs et les réfrigérateurs au cours d'un atelier co-organisé avec l'ANM. Ces normes permettront à terme d'assainir le marché de ces équipements.

Image n° 3



Titre : Atelier de lancement de l'assistance technique aux projets sélectionnés

Il convient de rappeler que l'activité relative aux audits énergétiques des bâtiments administratifs et des entreprises industrielles a été lancée le 27 septembre 2018. Au total vingt (20) structures de l'Administration Publique et dix (10) unités industrielles, sélectionnées au terme d'un processus transparent d'appel à manifestations d'intérêt, bénéficieront de l'accompagnement de MCA-Bénin II pour mettre en œuvre un plan d'efficacité énergétique qui leur permettra de faire des économies d'énergie électrique sur leurs consommations d'électricité et de se conformer aux normes d'efficacité énergétique.

Au terme de la première phase d'audit de dix (10) bâtiments de l'administration publique et de cinq (05) entités industrielles, une session de formation a été organisée au profit d'une quarantaine de cadres techniques en provenance de plusieurs structures de l'Etat et du secteur privé. Cette formation a permis d'outiller ces acteurs sur la démarche de maîtrise des dépenses énergétiques de l'Administration publique et du secteur industriel ayant pour objectif principal la réduction de la consommation d'énergie électrique et la demande d'électricité.

Notons enfin que le processus de recrutement du consultant individuel-expert en communication sur l'efficacité énergétique a été finalisé et la signature du contrat est intervenue en Juin 2019. Le rapport de démarrage et le deuxième livrable portant sur la Stratégie et le Plan de Communication sur l'Efficacité Énergétique ont été soumis par le consultant et validés par MCA-Bénin II. Le troisième livrable est soumis en sa version provisoire et sera finalisé au cours du mois de Janvier 2020.

Le taux d'exécution physique de ce projet est de 46,25% pour une exécution financière base engagement de 12,00%.

1.5 GESTION D'IMPACT ENVIRONNEMENTAL ET SOCIAL

Le Département en charge de la Performance Environnementale et Sociale de MCA-Bénin II, a au cours de l'année 2019, pleinement joué sa partition dans l'accompagnement des activités du Programme, à travers notamment (i) la sécurisation des sites de construction des centrales solaires photovoltaïques ainsi qu'au niveau des sites de construction des sous-stations électriques (projet distribution) ; (ii) la mise en œuvre des Plans d'Actions de Réinstallation des Personnes Affectées par les Projets (PAP) et (iii) l'élaboration du Plan Opérationnel Santé et Sécurité (POSS) au profit de la SBEE.

Dans le cadre de l'atténuation des effets relatifs aux activités des projets production et distribution d'électricité, les différentes études réalisées sur les matières dangereuses relatives au sol et l'eau, les huiles et équipements électriques, ainsi que sur l'évaluation des risques ont permis d'élaborer les plans de remédiation à court et à long termes pour la gestion des déchets, le plan de gestion à long terme au profit de la SBEE et de la CEB.

1.6 DEPARTEMENT DE L'INTEGRATION DU GENRE ET DE L'INCLUSION SOCIALE (DIGIS)

Pour le compte de l'année 2019, les activités du Département de l'Intégration du Genre et de l'Inclusion Sociale (DIGIS), se résument:

- au suivi/accompagnement de la SBEE pour la mise en œuvre de son plan d'action genre et l'inclusion sociale ;
- à l'appui à l'entrepreneuriat féminin dans le domaine de l'Électricité ;
- à l'élaboration d'un projet d'accord de mise en œuvre avec le Ministère des Affaires Sociales et de la Microfinance (MASM) prenant, entre autres, en compte la prévention et la gestion des cas de harcèlement, d'abus et d'agression sexuels sur et autour des chantiers de construction.

MCA-Bénin II a contribué à l'installation d'une Cellule Genre et Développement au Ministère de l'Energie. Cette Cellule a pour mission de veiller à l'intégration des préoccupations relatives au genre dans les documents d'orientations stratégiques, de politique, des programmes, projets, budgets, actions et activités du Ministère de l'Energie. Au niveau de la SBEE, l'élaboration et la validation par les parties prenantes de la charte sociale et genre de la SBEE et son mécanisme de mise en œuvre ont été effectives conformément aux recommandations de l'audit genre de la SBEE. Par ailleurs trois (3) plan d'actions relatives à l'amélioration des relations avec les clients, de la gestion des ressources humaines et pour inciter les filles au choix des métiers de l'électricité sont en cours de mise en œuvre pour l'intégration du genre et l'inclusion sociale à la SBEE. Le plaidoyer de MCA-Bénin II a aussi abouti à la création par arrêté de l'Unité Genre de l'ABERME pour la prise en compte spécifique des préoccupations de genre et inclusion sociale dans les interventions de cette structure.

L'appui à l'Entrepreneuriat Féminin dans le domaine de l'Électricité (WEE-INITIATIVE) mis en œuvre par le consultant ENERGY 4 IMPACT (E4I) depuis septembre 2018 a continué en 2019. Suite aux conclusions du diagnostic participatif conduit pour apprécier l'effectivité des

activités et informations fournies par les soixante-cinq (65) candidatures présélectionnées, vingt-cinq (25) WEE (17 WEE-C¹ et 8 WEE-S²) ont été définitivement retenues. Des sessions de formations théoriques et pratiques ont été tenues sur : (i) la création de relations d'affaires entre femmes entrepreneures et, (ii) les outils de gestion³. Ces formations ont permis aux WEE de s'approprier les outils de gestion, de mieux organiser leurs activités, leur personnel, d'avoir une meilleure connaissance de la clientèle, d'améliorer la qualité de leur prestation et de s'engager avec l'appui technique et conseils de E4I à la recherche de financement et/ou de subvention. Les exemples ci-après illustrent l'effet de l'initiative sur les affaires des WEE sélectionnées :

- Up Company et Bahau ont été sélectionnées pour participer au programme YALI Dakar financé par l'USAID. Le renforcement de capacités dont elles ont bénéficié leur a permis de présenter un dossier de bonne qualité qui a été accepté par le programme YALI. ;
 - La naissance de nouvelles relations d'affaires et de partenariat entre les entreprises Kpèchéhoué et Akpatcha & fils a conduit à l'accroissement de chiffres d'affaires de l'entreprise Kpèchéhoué (1.800.000 FCFA en Octobre 2019 contre 1.300.000 FCFA en Septembre 2019) qui s'explique par une augmentation de la part des marchés de l'entreprise.
 - CPA-International, Assiba – FEE, Ets Mahougnon et sœurs ont pu accéder à de nouvelles lignes de crédits bancaires pour renforcer leur capital;
 - Shilo Agribusiness, Awafish ont amélioré la gestion de leurs ressources matérielles, énergétiques, humaines et financières. Cette amélioration se traduit par la maîtrise des charges et la réalisation d'économie pour l'entreprise ;
 - L'application de mesures pour améliorer l'efficacité énergétique dans quelques entreprises hautement consommatrices d'énergie et/ou d'électricité : auto-financement de l'installation d'un bio digesteur par ASSIBA FEE par exemple ;
 - La création de nouveaux emplois (Agri-angelus, Tabita Koum, Ismast Energy).

Après deux (2) ans de mise en œuvre du Plan d'Intégration Genre et d'Inclusion Sociale (PISG) de MCA-Bénin II, son évaluation a abouti à une actualisation des plans d'actions pour chaque projet du programme. Au cours de l'année 2019, le plan d'intégration sociale et genre et de lutte contre la traite des personnes (PISG-TP) a été finalisé pour le projet de construction du dispatching à Akassato et à Bohicon. Sa mise en œuvre a aussitôt démarré sur le site de Akassato avec les séances de sensibilisation des élèves et écoliers des établissements scolaires proches du site de construction de Akassato sur les possibles dangers de santé et sécurité liés à la présence du chantier. Aussi, peut-on observer sur ce site, la mise en place de toilettes séparées hommes et femmes dans le strict respect des besoins différenciés selon le sexe.

1.7 DIRECTION DE L'ECONOMIE ET DU SUIVI ET EVALUATION (DESE)

Au cours de l'année 2019, la Direction de l'Economie et du Suivi et Evaluation (DESE) de MCA-Bénin II a régulièrement produit les rapports de performance du Programme, notamment les rapports trimestriels et annuel. Elle a assuré la collecte et le contrôle de qualité des données

¹ Catégorie des femmes consommatrices de l'énergie électrique dans leurs activités.

² Catégorie des femmes dont l'activité a rapport avec la fourniture de produits et services dans le domaine de l'énergie électrique.

³ Le cahier de stock, la fiche d'inventaire, le compte client, le Job description, le formulaire de contrat de travail et de prestation, le cahier de visite, le cahier de suivi des activités du coach, un outil de calcul analytique des coûts a été conçu à l'aide du logiciel Excel pour mettre à jour régulièrement les recettes et les dépenses avec les différents coûts associés.

administratives collectées auprès des agences d'exécution et mis à jour régulièrement le tableau de suivi des indicateurs de performance du Programme.

Le processus de passation de marchés pour l'acquisition et l'installation des compteurs communicants (smart meters) dans le cadre de la mise en place du système autonome de collecte de données sur le réseau de la SBEE pour le calcul de certains indicateurs et l'évaluation d'impacts, est arrivé à terme. La signature du contrat avec l'entreprise AM Afrique est finalement prévue pour Février 2020.

En ce qui concerne le raccordement des analyseurs sur le réseau de la SBEE, quatre-vingt (80) analyseurs sont déjà installés sur les différents sites identifiés à Cotonou, Porto-Novo, Bohicon, Parakou, Djougou et Natitingou. Leur raccordement au réseau de la SBEE a démarré en Novembre 2019 et neuf (09) analyseurs sont effectivement connectés. Compte tenu de la sensibilité du mois de Décembre (période des fêtes), il n'était pas indiqué de poursuivre les consignations du réseau pour la connexion des analyseurs. Le processus de raccordement va reprendre en Janvier 2020 et le reste des analyseurs sera connecté conformément au calendrier réaménagé soumis par l'opérateur.

Dans le cadre de l'évaluation d'impacts du Programme, la collecte des données a démarré en 2019, avec l'accès aux données de base provenant de la SBEE et de l'INSAE. Les méthodologies proposées par les évaluateurs indépendants ont été affinées et validées pour l'évaluation des projets « Production et Distribution d'électricité » et « Accès à l'Electricité Hors réseau ». La validation du rapport de collecte des données de référence pour l'évaluation des projets « Production et Distribution d'électricité » est programmée pour le mois de Janvier 2020.

La DESE, conformément au Plan de Suivi-Evaluation, a tenu à bonnes dates trois rencontres trimestrielles avec les Points Focaux de Suivi-Évaluation, respectivement les 08 mai, 03 juillet et 02 octobre 2019. Ces rencontres ont permis de : i) faire le point de la mise en œuvre des recommandations formulées par les PFSE/MCA-Bénin II ; (ii) partager et échanger avec eux sur les réalisations du Programme ; (iii) les informer sur les activités de suivi et évaluation ; iv) maintenir avec eux le contact en vue de faciliter la collecte périodique des données de Suivi et Evaluation du Programme.

Le taux d'exécution physique des activités de la DESE est 31,63% pour une exécution financière base engagement de 24,00%.

1.8 POINT D'EXECUTION FINANCIERE DU PROGRAMME

Tableau n°1 : Point d'exécution financière cumulée par projets

PROJET	TOTAL BUDGET	ENGAGEMENTS CUMULES AU 31 DECEMBRE 2019		DECAISSEMENTS CUMULES AU 31 DECEMBRE 2019	
		REALISES	(%)	REALISES	(%)
Projet Réforme des Politiques & Renforcement Institutionnel	44 453 115,00	22 454 489,00	51,00%	9 003 483,00	20,00%

Production d'Electricité - Tranche I	12 755 786,00	4 295 709,00	34,00%	3 629 507,00	28,00%
Projet Distribution d'Energie Electrique	249 962 000,00	41 753 209,00	17,00%	10 497 314,00	4,00%
Projet Accès à l'Electricité hors réseau -Tranche I	48 034 033,00	5 577 327,00	12,00%	4 758 182,00	10,00%
Projet Suivi et Evaluation	5 541 052,00	1 307 989,00	24,00%	651 874,00	12,00%
Projet Administration et Contrôle du Programme	47 232 469,00	24 695 377,00	52,00%	22 462 756,00	48,00%
Projet Infrastructure	4 597 762,00	4 597 762,00	100,00%	4 597 762,00	100,00%
GRAND TOTAL	412 576 217,00	104 681 862,00	25,37%	55 600 878,00	13,48%

Source : MCA-Bénin II

Le faible niveau des engagements cumulés de 25,37% s'explique par le fait que les gros contrats de construction des infrastructures de production et de distribution d'électricité ne sont pas encore signés. En ce qui concerne le niveau insuffisant du taux de décaissement de 13,48%, soit 53,11% par rapport au taux d'engagement, il peut être expliqué par la non soumission de livrables pouvant déclencher des décaissements importants attendus en 2019 (AECOM, GE-Grid Solution par exemple) pour être mis en paiement.

Toutefois, il est à relever sur la période sous revue des performances financières différenciées d'un projet à l'autre.

On note positivement que 51% des ressources allouées au Projet « Réformes des politiques et Renforcement institutionnel » ont été engagées. Cette performance se justifie par la signature des contrats de l'Opérateur (contrat de gestion) et de l'Auditeur des contrats de la SBEE et du contrat de construction du siège de l'ARE (Conception et supervision).

Le budget disponible sur le Projet « Production d'Electricité » est essentiellement destiné aux activités d'accompagnement des IPP pour la construction des centrales solaires photovoltaïques. Il a été exécuté à 34% parce que les personnes affectées par les travaux de construction des centrales solaires ne sont pas encore payées au 31 décembre 2019.

Quant au faible taux d'exécution (base engagement) de 17% au niveau du Projet « Distribution d'Electricité », il se justifie par le fait que les processus de passation des marchés des travaux de construction entrant dans le cadre du renforcement des réseaux au niveau régional et à Cotonou ne sont pas tous achevés au 31 décembre 2019.

Le faible taux d'exécution de 12% au niveau du Projet « Accès à l'Electricité Hors Réseau » se justifie par le fait que les accords de cofinancement ne sont pas encore signés avec les bénéficiaires des fonds OCEF au 31 décembre 2019.

Le taux d'engagement cumulé du programme au 31 décembre 2019 est évalué à 25,37% contre 18,6% en 2018 ; soit un accroissement de 6,77%. Ce faible taux de progression se justifie par le fait que l'année 2019 a été essentiellement consacrée à la passation des marchés des contrats des travaux. Ce processus a duré entre 8 et 10 mois au cours de l'année 2019. Il

s'achève progressivement au 31 décembre 2019 et les contrats seront signés au début de l'année 2020.

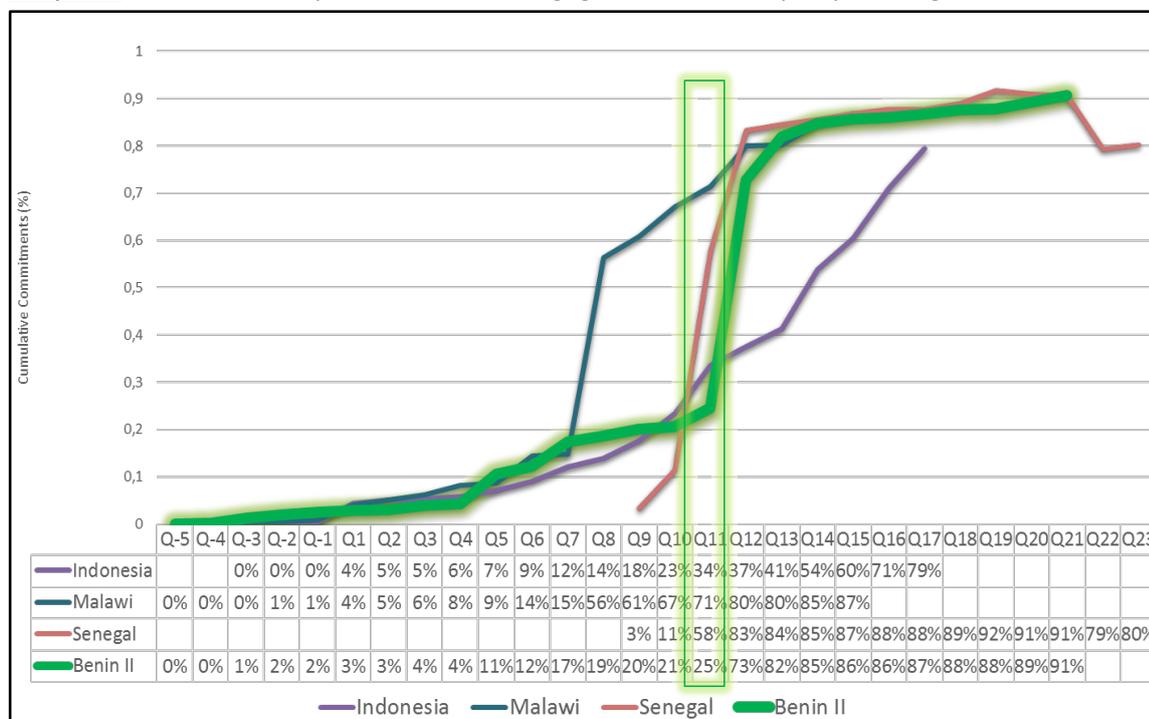
Tableau n°2 : Point d'exécution cumulé du budget par fonds

PROJET	TOTAL BUDGET	ENGAGEMENTS CUMULES AU 31 DECEMBRE 2019		DECAISEMENTS CUMULES AU 31 DECEMBRE 2019	
		REALISEES	(%)	REALISEES	(%)
CONTRIBUTION MCC - 609(g)	8 756 198,00	8 756 198,00	100,00%	8 756 198,00	100,00%
CONTRIBUTION MCC - CIF	18 000 000,00	17 543 160,00	97,00%	17 478 144,00	97,00%
CONTRIBUTION MCC - COMPACT	357 000 000,00	74 823 708,00	21,00%	26 303 900,00	7,00%
CONTRIBUTION GOUVERNEMENT DU BENIN	28 820 019,00	3 558 795,00	12,00%	3 062 637,00	11,00%
GRAND TOTAL	412 576 217,00	104 681 862,00	25,37%	55 600 879,00	13,48%

Source : MCA-Bénin II

Les chiffres de ce tableau montrent que les fonds MCC-609g et MCC-CIF qui sont destinés aux études de faisabilité, études préliminaires, au fonctionnement et contrôle sont quasiment épuisés. Les Fonds Compact et la contribution du Gouvernement du Bénin sont destinés aux travaux et à l'appui administratif.

Graphe 1 : Evolution comparée des taux d'engagements (%) de quelques Programmes MCA



1.9 GESTION ADMINISTRATIVE ET DES RESSOURCES HUMAINES

Au plan des ressources humaines, le Programme a connu en 2019 comme en 2018, des départs et des arrivées. L'effectif du personnel en fin d'année 2019 est de 54 pour un total de 62 agents prévus. Les processus de recrutement sont en cours pour pourvoir aux postes vacants.

Le démarrage des travaux de construction du Centre National de Contrôle de la Distribution de l'Electricité est subordonné à la compensation préalable des personnes affectées par les travaux sur le site.

La Direction de l'Administration et des Finances de MCA-Bénin II a été mobilisée pour relever le défi de paiement des PAPs en vue du démarrage effectif des travaux.

1.10 SITUATION DES INDICATEURS DU PROGRAMME

Le tableau ci-dessous présente le niveau de réalisation des indicateurs de performance retenus dans le Plan de Suivi et Evaluation (PSE) du Programme et qui ont une cible en 2019.

Tableau n°3 : Aperçu des indicateurs de performance du Programme

N°	Indicateurs	Classification/ Unité de l'indicateur	Valeur réalisée en Décembre 2018	Prévu Décembre 2019	Réalisé Décembre 2019	Taux de réalisation
01	Valeur des contrats d'études de faisabilité et de conception signés pour les infrastructures énergétiques, USD	Montant en dollars US	11 819 987	25 117 271,60	19 589 507,52	78%
02	Valeur des décaissements pour les contrats d'études de faisabilité et de conception signés pour les infrastructures énergétiques, USD	Montant en dollars US	1 889 080	19 589 507,52	10 393 471,77	53%
03	Pourcentage de décaissement pour les contrats d'études de faisabilité et de conception signés pour les	Pourcentage	15,9%	78%	53,05%	68%

N°	Indicateurs	Classification/ Unité de l'indicateur	Valeur réalisée en Décembre 2018	Prévu Décembre 2019	Réalisé Décembre 2019	Taux de réalisation
	infrastructures énergétiques					
	Valeur des contrats de construction d'infrastructures énergétiques signés, USD	Montant en dollars US	0	41 783 000	28 285 987,23	68%
	Valeur des décaissements pour la construction d'infrastructures énergétiques, USD	Montant en dollars US	0	22 131 537,23	4 569 763,36	21%
	Pourcentage de décaissement pour les contrats de construction d'infrastructure	Pourcentage	0	53%	16,15%	30,47%

Source : MCA-Bénin II

2. GOUVERNANCE ET GESTION DU PROGRAMME

2.1 CADRE INSTITUTIONNEL

Le Millennium Challenge Account-Bénin II (MCA-Bénin II) créé par Décret N° 2015-603 du 29 novembre 2015, est la structure mandatée par le Gouvernement du Bénin pour mettre en œuvre ses droits et responsabilités relevant de l'Accord de Don (Compact) et ses accords complémentaires. Il est placé sous tutelle de la Présidence de la République. Son Conseil d'Administration (CA) en est l'organe suprême chargé de l'orientation des décisions du MCA-Bénin II et de la supervision de la mise en œuvre du Compact.

La Coordination Nationale est chargée de la mise en œuvre quotidienne du Programme. Elle rend compte au Conseil d'Administration.

Le Millennium Challenge Corporation (MCC) joue un rôle de supervision générale en relation avec d'autres structures gouvernementales des Etats-Unis d'Amérique. Son Directeur Résident au Bénin joue le rôle de facilitateur entre MCA-Bénin II et MCC, dirige l'équipe de MCC dédiée au Bénin, participe aux sessions du Conseil d'Administration en qualité d'observateur. En tant que Mandataire de MCC, il donne les avis de non objection de MCC sur les documents, décisions et actions de MCA-Bénin II lorsque cela est requis.

Conformément aux dispositions du Compact, MCA-Bénin II est assisté dans la gestion financière par l'Agent Fiduciaire (AF), en l'occurrence le cabinet international Cardno Emerging Markets USA Ltd. De même, MCA-Bénin II est assisté par une Agence de Passation des Marchés (APM) constituée par le consortium Charles Kendall & Partners Ltd et GFA Consulting Group GmbH.

Les comités des parties prenantes du Programme MCA-Bénin II, sont les acteurs du processus consultatif et à ce titre, viennent en appui au Conseil d'Administration et à la Coordination Nationale dans l'examen de certains documents et la prise des décisions judicieuses pour la bonne mise en œuvre du Programme. Ils sont composés des représentants des bénéficiaires du Programme, des collectivités locales, des entités ayant un intérêt ou une implication dans la mise en œuvre du Programme, des principales ONG des zones d'intervention ainsi que ceux du secteur privé. Le processus de mise en place du Comité des parties prenantes est achevé. Au 31 décembre 2019, tous les comités des parties prenantes pour la mise en œuvre du Programme ont ainsi été mis en place.

2.2 SATISFACTION DES CONDITIONS PREALABLES

Toutes les conditions préalables aux demandes de décaissements trimestrielles au titre de l'année 2019 ont été satisfaites.

Les différents documents de mise en œuvre des projets sont élaborés et soumis trimestriellement (Plan de Travail, Plan de passation de marchés, budgets, Tableau de Suivi des Indicateurs, Rapports sur la performance de la passation de marchés, etc.).

Toutes les conditions préalables critiques sont satisfaites au cours de l'année 2019 à l'exception de celle relative à la fourniture par MCA-Bénin II à MCC, avant le premier décaissement au titre d'un contrat de travaux ou de construction spécifique dans le cadre d'un Projet ou d'une activité donnée, la preuve que MCA-Bénin II et/ou l'entité gouvernementale appropriée a élaboré et adopté, ou validé, selon le cas, une EIES, un PGES, et/ou un Plan d'Action de Réinstallation (PAR) (le cas échéant) relatif audit Projet ou à ladite Activité. Cette condition est remplie pour les sites de construction du Dispatching à Akassato et Bohicon. Mais, elle ne l'est pas encore pour les sites de construction des Lignes et Postes électriques à Cotonou et au niveau régional. Les EIES ont été réalisées et validées. Les Certificats de Conformité Environnementale ont été délivrés pour tous les sites concernés. Il reste l'approbation des PAR le Conseil d'Administration et par MCC. Ces PAR sont en cours d'élaboration et seront soumis au Conseil en Mars 2020. Une dérogation a été sollicitée pour cette condition afin que MCA-Bénin II soit autorisé par MCC à effectuer tout paiement qui n'est pas lié aux travaux proprement dits. MCC a accepté de reporter cette condition jusqu'au trimestre de Janvier à Mars 2020.

Au cours de l'année, le Bénin a pu remplir particulièrement les conditions préalables liées à la tranche sur réseau dont la satisfaction était requise pour le 22 décembre 2019 au plus tard. La tranche sur réseau représente 80 millions de dollars US. Ainsi, le Bénin a pu (i) adopter le Plan tarifaire ; et (ii) fournir la preuve de la publication par l'ARE d'une grille tarifaire, jugée satisfaisante pour MCC tant sur la forme que sur le fond, et comprenant des tarifs sociaux. Le Gouvernement a également procédé au lancement d'un appel d'offres ouvert afin de choisir un IPP dans le cadre d'un projet de production d'énergie au Bénin.

2.3 GESTION DE LA MISE EN ŒUVRE DU PROGRAMME

Depuis la signature de l'Accord de Don, l'adoption du Décret de création de MCA-Bénin II et de ses statuts, la Coordination Nationale a organisé à bonnes dates les sessions trimestrielles du Conseil d'Administration (CA). La tenue desdites sessions en 2019, a permis d'approuver ou de ratifier selon le cas :

- ☐ les documents requis pour les demandes de décaissement du financement du Programme (Fonds Compact) ;
- ☐ les documents de décaissement des fonds de la mise en œuvre du Programme (CIF) et des Fonds 609(g) ;
- ☐ la clôture du Fonds 609 (g) ;
- ☐ le transfert du Fonds CIF vers le Fonds Compact ;
- ☐ les documents de décaissement de la contribution du Gouvernement ;
- ☐ les Plans de Passation des Marchés ;
- ☐ les Accords avec les Mairies de Cotonou, Bohicon, Parakou, Djougou, Abomey-Calavi et Natitingou;
- ☐ les divers documents de gestion de MCA-Bénin II.

Au cours de cette année, le point d'exécution des activités ainsi que le suivi des orientations et recommandations ont été rigoureusement effectués de façon bimensuelle par la Coordination Nationale et la mission résidente de MCC.

L'année 2019 a enregistré l'organisation par MCA-Bénin II en collaboration avec MCC de la revue à mi-parcours du Programme en Juillet 2019. Cette revue a permis aux participants de :

- discuter des leçons apprises de la mise en œuvre depuis la signature du Compact ;
- réfléchir sur la structure organisationnelle la mieux appropriée et adaptée pour bien gérer la phase «des travaux de construction » du Programme ;
- faire une planification intégrée pour la période de Juillet 2019 à Juin 2020 des activités du Programme avec un focus sur quatre activités, à savoir : (i) construction et réhabilitation des lignes électriques ; (ii) construction et réhabilitation des postes électriques ; (iii) réalisation du Centre National de Contrôle de la Distribution (NDCC) et (iv) gestion du cofinancement des projets des promoteurs à travers OCEF ;
- renforcer l'esprit d'équipe du personnel de MCA-Bénin II.

Pour faire face aux défis relatifs au suivi des travaux qui vont commencer en 2020, à la prise en charge des PAPs, au suivi des bénéficiaires du fonds OCEF et au suivi des activités des entités de mise en œuvre, il a été organisé plusieurs ateliers et réunions stratégiques pour définir les approches à adopter. Les conclusions desdites réunions ont abouti à la modification de la structure organisationnelle de MCA-Bénin II. La Coordination Nationale a été ainsi mobilisée dans la conception et la mise en œuvre de cette réorganisation.

Par ailleurs, afin de mobiliser l'équipe de MCA-Bénin II autour de la vision du Programme pour l'atteinte de ses objectifs, la Coordination Nationale organise après chaque session trimestrielle du Conseil d'Administration, une Assemblée Générale du personnel. Cette Assemblée Générale constitue une occasion pour la Coordination Nationale de partager avec le personnel les décisions prises par les Administrateurs au cours de la Session du Conseil d'Administration et de les engager à travailler davantage pour l'atteinte des objectifs du Programme.

2.4 ANALYSE ET GESTION DES RISQUES LIES AU PROGRAMME

Les risques critiques identifiés en 2019 concernent notamment :

- ☒ le dépassement des budgets prévus pour les marchés des travaux de construction ;
- ☒ l'insuccès du processus de passation de marchés ;
- ☒ le manque d'engagement du personnel de la SBEE à la mise en œuvre du Contrat de gestion ;
- ☒ le non achèvement de la construction des centrales solaires photovoltaïques dû à la non réalisation à temps du bouclage financier par les entreprises sélectionnées.

S'agissant du dépassement des budgets prévus, il convient de noter que le montant prévisionnel retenu pour les travaux de construction est inférieur de 42% du montant des contrats signés ou en cours de signature. Pour mitiger ce risque, MCA-Bénin II et MCC ont procédé à une priorisation des activités au niveau des projets concernés, ce qui a permis de mobiliser les ressources représentant les 42% d'augmentation du budget pour les travaux de construction. Cependant, il reste à mobiliser les 20% d'imprévus sur le montant total des marchés. La réallocation des ressources au niveau des activités du Programme devrait permettre de dégager le montant requis.

L'insuccès dans le processus de passation de marchés pour les travaux de construction a été observé pour le Lot A relatif aux travaux de construction ou de réhabilitation des postes au niveau de Cotonou : Aucune offre n'a été reçue pour ce marché. Après avis favorable de MCC, MCA-Bénin II a procédé à une restructuration du marché et a fait, conformément aux procédures applicables, l'option d'entente directe avec une entreprise ayant déjà un contrat avec le Programme avec un objectif affiché de réduire le risque de non achèvement des travaux.

Quant au risque lié à la résistance du personnel de la SBEE à la mise en œuvre du Contrat de gestion, il est à relever que le travail préliminaire d'information et de sensibilisation des principaux acteurs notamment le Gouvernement, le Conseil d'Administration et la Direction Générale de la SBEE, le MCA-Bénin II et le Ministère de l'Energie a eu comme premier effet l'accueil positif et favorable réservé par le personnel de la SBEE à l'équipe du Contrat de gestion (MHI) dès son entrée en fonction, le 04 novembre 2020. MCA-Bénin II a encouragé les nouveaux dirigeants de la SBEE à développer des stratégies et mécanismes pour maintenir de manière durable ce climat de travail apaisé au sein du personnel de la société.

Il y a par ailleurs une forte probabilité de non achèvement de la construction des centrales solaires photovoltaïques due, d'une part au long délai du processus de passation des marchés et d'autre part à la non réalisation dans les meilleurs délais du bouclage financier par les promoteurs qui seront sélectionnés. Pour atténuer les effets liés à ce risque, MCA-Bénin II apportera tout le soutien nécessaire au processus de sélection des promoteurs et accompagnera au besoin ces derniers pour accélérer le bouclage financier conformément aux instructions contenues dans le guide pour la soumission des projets.

2.5 GESTION DE LA PASSATION DES MARCHES

Au cours de l'année 2019, 33 contrats ont été signés pour un montant de soixante millions deux cent quarante-deux mille cinq cent quatre et soixante-seize centimes (60 242 504,76) de Dollars Américains. Le tableau ci-dessous renseigne sur la performance réalisée au titre de l'année 2019.

Tableau n°4 : Indicateurs de performance en matière de passation des marchés

Indicateurs		Services Consultants	Services Non consultants	Travaux	Biens	Total
Nombre de marchés signés	Valeur absolue	19	2	2	10	33
	%	58%	6%	6%	30%	100%
Montant des marchés signés (en millions de dollars US)	Valeur absolue	30 863309	208 353	28 783 963	386 878	60 242 505
	%	51,23%	0,35%	47,78%	0,64%	100,00%

Source : MCA-BENIN II/ Liste des contrats signés en 2019

Les services consultants relatifs notamment au recrutement d'un Opérateur et d'un Auditeur pour le Contrat de gestion de la SBEE et quelques études de faisabilité détaillées réalisées en

2019, occupent la première place, avec 58% du nombre total de contrats signés et représentent 51,23% du montant total des contrats signés.

Les deux marchés de travaux relatifs à la construction des deux bâtiments du Dispatching et au Renforcement/Réhabilitation du réseau de Distribution d'Electricité au niveau régional et à Cotonou - Lignes Lot B représentent 47,78% du montant total des contrats signés.

Il faut noter que les montants cités par type de contrats dans le tableau ci-dessus comprennent aussi le montant de toutes les modifications de contrats avec une incidence financière. Le contrat avec le Consultant en Gestion Environnementale et Sociale, AECOM par exemple a subi une modification de sa durée pour se conformer à la fin du Compact (22 juin 2022) impliquant de ce fait une réduction du montant de ce contrat de 541 596 \$US.

2.6 COMMUNICATION SUR LA MISE EN ŒUVRE DU PROGRAMME

Au cours de l'année 2019, les activités phares du Programme ont été médiatisées conformément à la stratégie de communication de MCA-Bénin II. La médiatisation de ces activités a permis au grand public de s'imprégner davantage des réalisations du Programme.

La tenue des réunions du comité « Com Energie » a permis d'avoir un minimum de synergie dans les actions de communications sur les thématiques clés.

La communication joue un rôle capital dans la sensibilisation des parties prenantes au programme. Dans ce cadre, elle a contribué au renforcement de l'engagement des Personnes Affectées par le Projet (PAP) et des autres parties prenantes à travers les rencontres de sensibilisation avec les comités locaux de médiation, les élus locaux des différents sites à Parakou, Djougou, Natitingou, Bohicon et Akassato. Elle a également appuyé l'évaluation du Plan d'Engagement des Parties Prenantes et les actions menées par le consultant AECOM en charge de la Gestion Environnementale et Sociale dans le cadre des enquêtes pour les travaux de construction des lignes électriques à Sèmè-Podji, Porto-Novo, Cotonou, Bohicon, Parakou, Djougou et Natitingou.

Les entités chargées de la mise en œuvre des réformes du secteur de l'énergie (ARE, Ministère de l'Energie, ABERME, SBEE) ont également bénéficié du soutien de la Direction de la Communication et des Relations Publiques de MCA-Bénin II dans la préparation des différentes tournées de sensibilisation sur l'EHR et sur le contrat de gestion de la SBEE, etc.

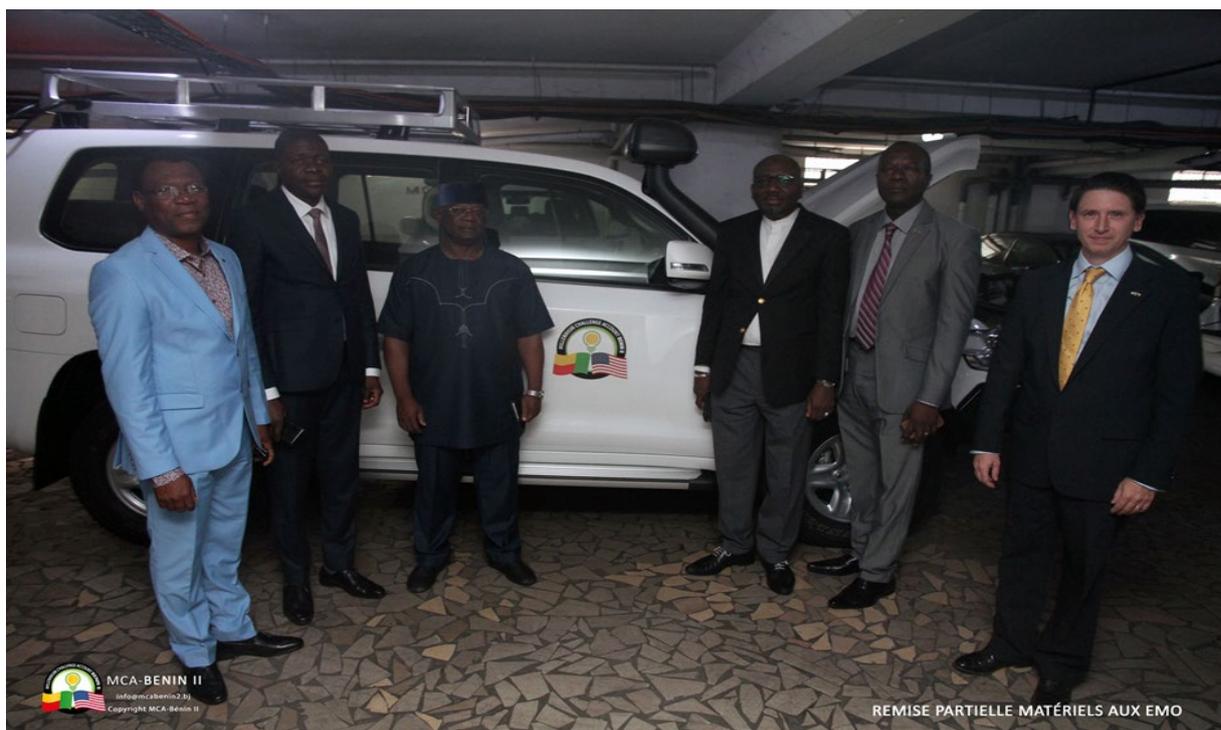
2.7 POINTS SUR LES ACCORDS DE MISE EN ŒUVRE

Au cours de l'année 2019, MCA-Bénin II a finalisé et signé avec les mairies de Parakou, de Djougou, de Natitingou, de Bohicon, de Cotonou et d'Abomey-Calavi les Accords de partenariat. Lesdits Accords précisent notamment, les rôles et responsabilités de chaque partie dans la mise en œuvre des activités du Programme.

Les « Agences d'Exécution » du Programme ont été judicieusement impliquées dans les travaux des comités de pilotage/comités d'évaluation et de suivi de la réalisation des différentes études et activités de terrain, commandées par MCA-Bénin II, en vue d'assurer notamment (i) la qualité des consultants recrutés et des livrables, (ii) la pérennisation des acquis.

Afin de permettre à ces Agences d'exécution de jouer pleinement leurs rôles dans l'accompagnement du Programme, MCA-Bénin II a mis à leur disposition au cours de l'année 2019 les matériels et équipements acquis au titre des différents Accords. Il s'agit notamment des ordinateurs, tablettes, GPS, logiciels spécifiques, vidéoprojecteurs, imprimantes, photocopieurs et véhicules.

Image n° 4



Titre : Remise de matériel roulant aux entités de mise en œuvre (SBEE, ARE et ABERME).

2.8 COORDINATION AVEC LES PARTENAIRES TECHNIQUES ET FINANCIERS

MCA-Bénin II et MCC président avec l'AFD le groupe des PTFs intervenant dans le secteur de l'énergie au Bénin. Dans ce cadre, MCA-Bénin II s'est investi au cours de l'année 2019 dans l'organisation des quatre rencontres périodiques de ce groupe. Ces rencontres ont permis

d'améliorer la concertation et d'harmoniser les interventions des PTFs dans la mise en œuvre de la politique nationale et des réformes dans le secteur de l'énergie. Ces rencontres ont porté essentiellement sur les échanges et partage d'informations sur : i) le projet de modernisation du système d'information de la SBEE ; ii) la mise en place des Producteurs Indépendants d'Electricité (IPP) ; (iii) le code de l'électricité du Bénin ; iv) la présentation de la nouvelle équipe dirigeante de la SBEE.

Image n°5



Titre : Rencontre des PTFs du secteur de l'énergie avec l'équipe de MANITOBA HYDRO INTERNATIONAL Ltd., chargé du contrat de gestion de la SBEE.

2.9 OBSTACLES DANS LA MISE EN ŒUVRE DU PROGRAMME ET MESURES D'ATTENUATION

Tableau n°5 : Obstacles dans la mise en œuvre du Programme et mesures d'atténuation

OBSTACLES/RISQUES	MESURES D'ATTENUATION/MITIGATION
La faible organisation du travail et l'insuffisance de ressources (humaines et financières) pour la mise en œuvre du Programme impactent les délais de réalisation des différents travaux et activités.	Avec l'appui de l'UNOPS, MCA Bénin II a procédé à l'analyse approfondie de la situation afin d'identifier, entre autres, les meilleures options de réorganisation. Ainsi, pour optimiser l'utilisation des ressources disponibles et améliorer les performances, une organisation de type matriciel a été recommandée. Les grandes étapes de la mise en œuvre de cette organisation matricielle sont élaborées et vulgarisées au sein du personnel et la mise en œuvre a pris immédiatement effet.
L'ARE ne dispose pas de budget suffisant pour assurer une bonne régulation du secteur.	L'opérationnalisation du décret N°2019-147 du 29 mai 2019 portant mode de détermination de l'assiette, du taux et des modalités de recouvrement des redevances de l'ARE devrait permettre à cette structure de disposer des ressources suffisantes pour son fonctionnement.
Début difficile pour l'Opérateur du contrat de gestion de la SBEE.	Les mécanismes opérationnels tels que la feuille de route, l'installation des membres du Comité de Suivi et de Contrôle, le plan tarifaire permettant de maîtriser les déficits financiers et le plan de gestion du changement sont des mesures destinées à accompagner et à faciliter la mission de l'opérateur du contrat de gestion de la SBEE.
La faible coordination entre les constructeurs de sous-stations et les constructeurs de lignes et une mauvaise gestion des interfaces entre les infrastructures et systèmes pourront aggraver les retards déjà observés dans les travaux de réalisation du NDCC.	Les mesures proposées à cet effet consistent à : (i) prioriser les postes et lignes indispensables au NDCC, (ii) effectuer la mise à jour régulière de la planification intégrée NDCC - sous-stations - lignes à travers une parfaite collaboration entre le PMC, MCC, ESOC et les Ingénieurs chargés de la supervision des travaux de construction. Aussi, faudrait-il surveiller les interfaces et les jalons clés. En ce qui concerne la composante IT du NDCC, il urge de finaliser l'analyse du réseau télécom indispensable pour le fonctionnement du dispatching à travers la connexion des 55 postes. Aussi, il faudrait analyser l'optimisation de la connexion en Fibre Optique des postes indispensables au NDCC et choisir l'option économiquement viable à long terme pour la SBEE. La signature d'un Mémoire d'Entente (MOU) avec le Bénin Telecom est aussi indispensable.
Le recrutement tardif de l'entrepreneur chargé de la construction de la plateforme de gestion des matières dangereuses (HazMat) constitue un obstacle pour le démarrage des travaux de construction des lignes.	Les mesures suivantes sont exploitées pour avancer : (i) identification avec la SBEE des magasins de stockage des transformateurs déposés, en attendant le recrutement de l'Opérateur Hazmat ; (ii) activation dans les contrats postes, d'une option d'acquisition des membranes de confinement des sols contaminés, en attendant le recrutement de l'Opérateur Hazmat ; (iii) signature de l'accord avec le gestionnaire du site de Takon pour enclencher les études géotechniques, hydrauliques, EIEs et risques;

OBSTACLES/RISQUES	MESURES D'ATTENUATION/MITIGATION
	(iv) accélération du processus de recrutement de l'Opérateur Hazmat.
Le retard dans la sécurisation des sites de sous-stations.	MCA-Bénin II a déjà entrepris les démarches pour l'obtention des titres de propriété pour les différents sites. Il s'agit notamment : (i) des concertations avec les mairies, communautés et potentielles PAP dans la mise en œuvre des PAR ; (ii) du développement de partenariat institutionnel avec l'ANDF pour la sécurisation des sites.
Les similitudes, le manque de clarté et, dans certains cas, les chevauchements entre les différents travaux des entreprises entraînent une confusion, un retard dans les prises de décisions et de responsabilités.	Pour juguler les difficultés de coordination et faciliter la collaboration entre le PMC, les Ingénieurs de supervision des travaux de construction, GOPA, ESOC, etc. une planification intégrée et un mécanisme de suivi des interfaces et des jalons clés sont mis en place. Des rencontres régulières de coordination entre les consultants et MCC/MCA-Bénin II permettront de prendre à temps les mesures correctives qui s'imposent. De plus, la participation du PMC et de l'ESOC au CODIR de MCA-Bénin II constitue un moyen pour le suivi régulier des travaux.
Des incertitudes par rapport aux câbles et réseaux souterrains peuvent retarder l'achèvement des constructions.	Pour lever ces incertitudes, une bonne coordination entre toutes les parties prenantes (SBEE, SONEB, Bénin Télécom, ESOC, Ingénieurs de supervision, entreprises, MCA-Bénin II, etc.) est requise. La formulation des contrats de constructions conformément aux exigences du livre Jaune FIDIC ainsi que les diligences pour l'intégration des données dans la plateforme ArcGIS Online permettent de mieux maîtriser les contraintes pour une prise de décision rapide.
La non-acceptation des taux de compensation et de la méthode de paiement par les PAPs aura de lourdes conséquences sur le projet. Le manque d'adhésion des bénéficiaires directs des communautés locales autour des sites pourrait entraîner le sabotage et des dommages sur les équipements /installations.	Pour éviter une telle situation, le processus d'élaboration des PAR est participatif et transparent. Les différentes parties prenantes (gouvernement, collectivités locales, PAPs, etc. sont consultées pour l'adoption des tranches de compensation. Plusieurs séances de sensibilisation sont organisées sur la méthodologie du PAR au profit des PAPs. Les comités locaux des parties prenantes sont formellement installés et mis à contribution dans l'organisation et le déroulement des différentes actions de communication et de sensibilisation.

2.10 LEÇONS APPRISSES ET MEILLEURES PRATIQUES

Tableau n°6 : Leçons apprises et meilleures pratiques

N°	LEÇONS APPRISSES / MEILLEURES PRATIQUES	RECOMMANDATIONS
Leçons apprises		
01	Afin d'assurer une gestion efficace des PAPs pour la mise en place des compensations équitables et sans contestations, MCA Bénin II a investi assez de ressources conformément aux normes de performance environnementale de la SFI pour la	Cette expérience réussie sera partagée avec les agences d'exécution et les autres partenaires techniques et financiers.

N°	LEÇONS APPRISSES / MEILLEURES PRATIQUES	RECOMMANDATIONS
	sensibilisation et le suivi des PAPs afin qu'elles ne changent pas d'activités et adhèrent au processus du PAR. Cette démarche a permis d'élaborer les PAR acceptées par les PAPs pour le site d'Akassato devant abriter le dispatching par exemple.	
02	En dépit de la prise en compte par anticipation des projets d'Asphaltage du Programme d'Actions du Gouvernement dans la conception des différents DAO des marchés de construction des lignes, MCA-Bénin II est confrontée à des interférences entre les travaux. Les retards observés à l'interne sur plusieurs plans (finalisation des processus d'appel d'offres, signature des contrats des entrepreneurs et ingénieurs, etc.) et le décalage du calendrier de réalisation des autres projets du Gouvernement amènent MCA-Bénin II à faire avenants aux contrats déjà signés.	Plusieurs partenaires techniques et financiers interviennent dans le financement des projets d'électrification au Bénin. MCA-Bénin II, partagera son expérience de la gestion des interférences avec d'autres projets, avec les agences de développement et les projets et programmes financés par les autres bailleurs de fonds.

CONCLUSION

Au bout de dix (10) trimestres d'exécution sur les vingt (20) prévus, le taux d'exécution financière du Programme est évalué à 25,4%, base engagement contre 18,60% en 2018. Cette faible progression se justifie par le long délai (près de 10 mois) de passation des marchés des travaux en 2019. Il convient toutefois de noter que la signature des contrats de l'Opérateur du contrat de gestion de la SBEE et de l'Auditeur des contrats (Contrat-Plan et Contrat de Gestion de la SBEE), des contrats de constructions (conception et supervision du siège de l'ARE) ainsi que du contrat de construction lot B-Lignes concourent à la progression de 6,77% observée entre 2018 et 2019. La signature, en 2020 des autres contrats relatifs aux marchés de construction d'infrastructures, des accords de cofinancement des projets d'électrification hors réseau dans le cadre de la Facilité d'Energie propre hors-réseau (OCEF) ainsi que la soumission par les consultants des livrables susceptibles de déclencher des décaissements vont améliorer significativement les taux d'exécution financière du Programme.

Quant au taux global d'exécution physique des quatre projets du Programme, il est évalué à 27,8%⁴. Cela s'explique essentiellement par : (i) les longs délais de passation des marchés (reprise de l'appel d'offres du Lot A Postes par exemple) ; (ii) les retards dans la soumission des livrables par les consultants, etc.

En dépit des réalisations enregistrées en 2019, de nombreux défis restent à relever par MCA-Bénin II. Il s'agit notamment (i) du suivi de la mise en œuvre effective des politiques et des réformes engagées, (ii) du renforcement des capacités des acteurs impliqués dans la mise en œuvre du Programme et, (iii) du respect des exigences environnementale et sociales, (iv) de la maîtrise des aléas liés aux travaux de construction, et (v) de la consolidation des acquis du Programme.

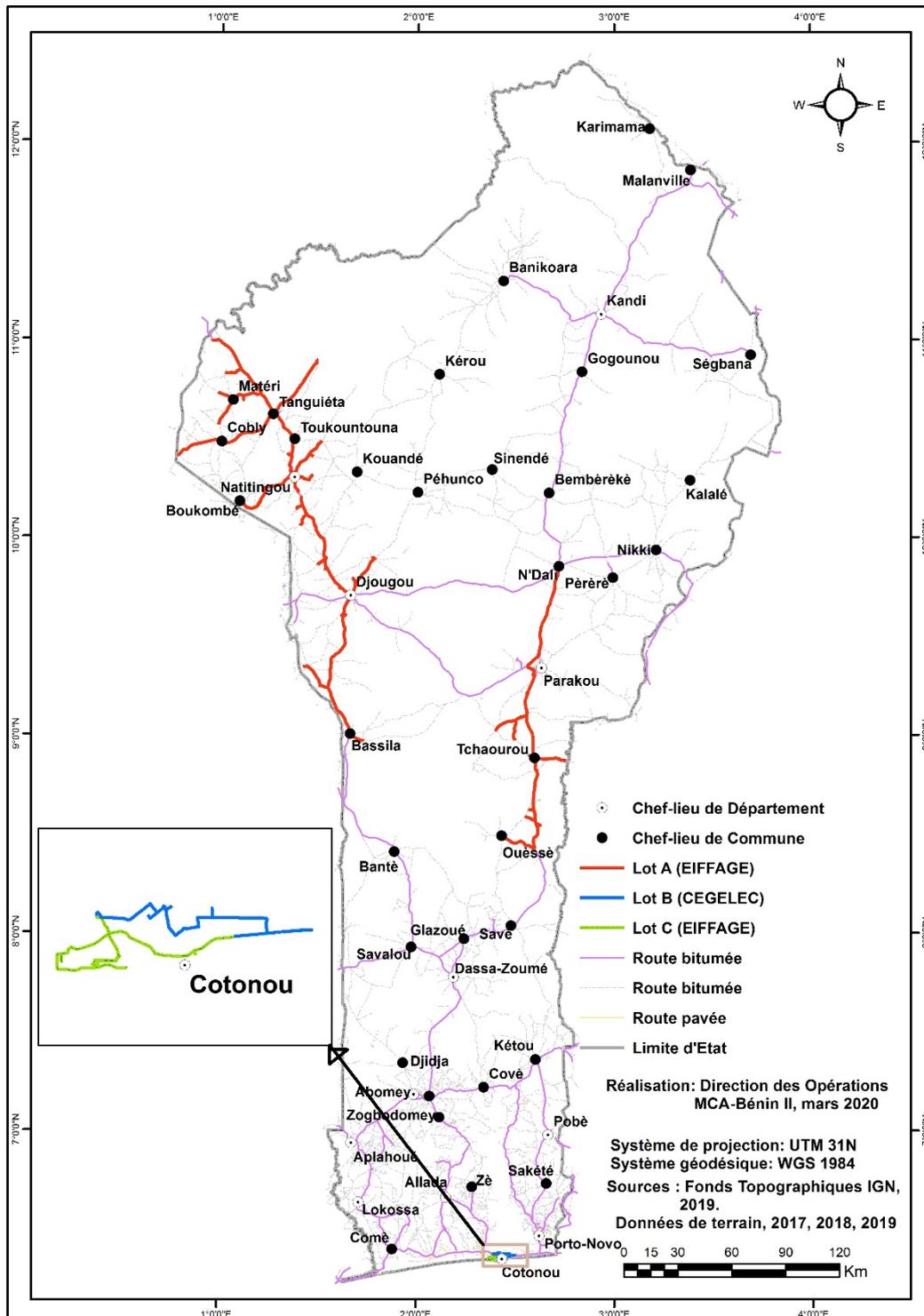
⁴ Le taux d'exécution physique est déterminé par MCA-Bénin II.

L'année 2020 s'annonce décisive avec le démarrage effectif des travaux de construction des lignes et des postes électriques. Elle va également enregistrer la signature des accords de cofinancement des projets de l'OCEF et le démarrage effectif de leur mise en œuvre. Il est aussi attendu au terme de l'année 2020, l'achèvement du processus de sélection des IPPs devant construire les quatre centrales solaires photovoltaïques d'une puissance globale de 50 MW.

L'atteinte de ces objectifs du Programme nécessite le soutien du Gouvernement, de tous les acteurs du secteur, des entités de mise en œuvre et autres parties prenantes. Cette contribution de toutes les parties garantira la mise en œuvre satisfaisante des activités du Programme.

ANNEXES

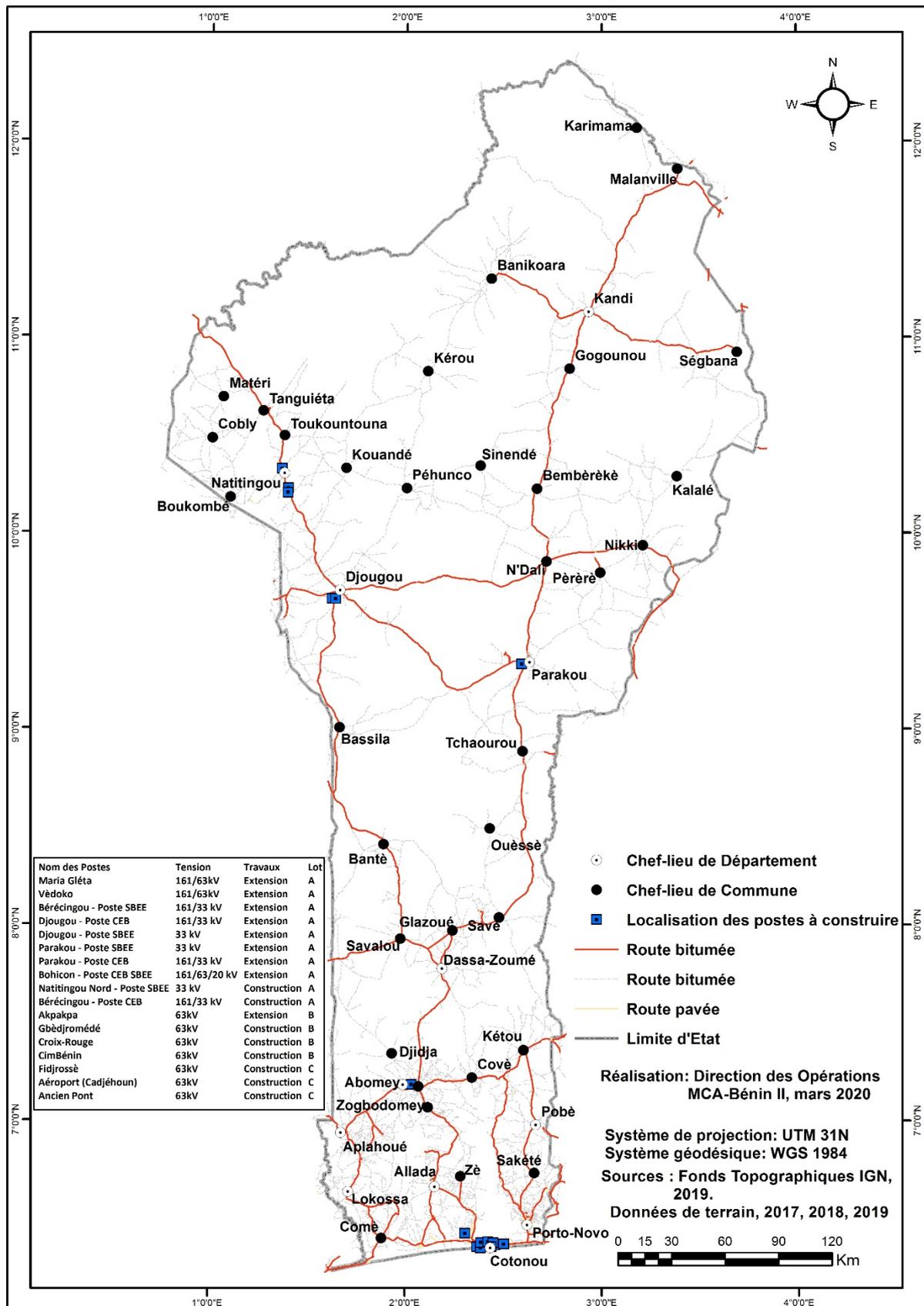
Annexe 1 : Carte des différentes liaisons électriques à construire sur le territoire national



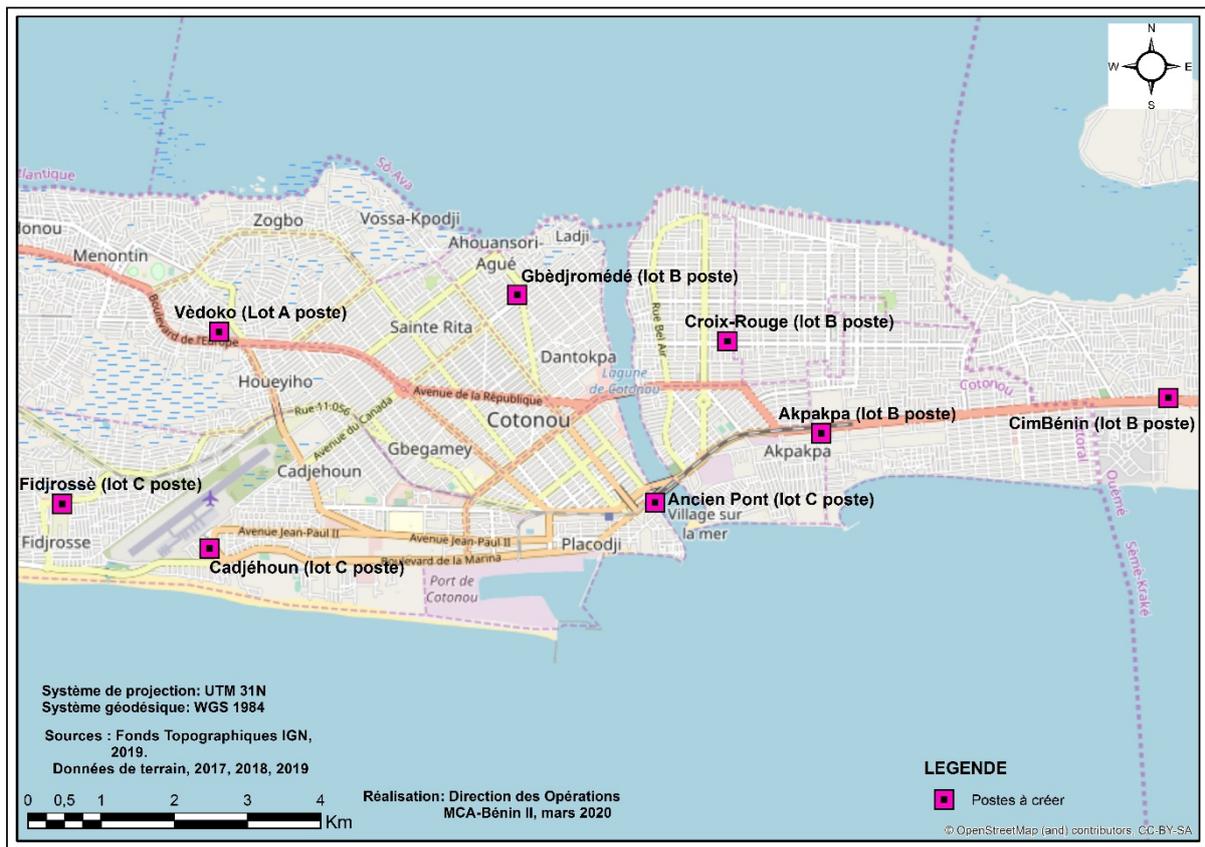
Annexe 2 : Carte des différentes liaisons électriques à construire à Cotonou



Annexe 3 : Localisation des postes électriques



Annexe 4 : Localisation des postes électriques de Cotonou



Indicateur	Unité	Valeur de référ.	(Juillet-2017 à Juin-2018)						(Juin-2018 à Mai-2019)						(Juin-2019 à Mai-2020)						(Juin-2020 à Mai-2021)						(Juin-2021 à Mai-2022)						Progrès à ce jour		
			T1	T2	T3	T4	Cible annuelle	% réalisé	T5	T6	T7	T8	Cible annuelle	% réalisé	T9	T10	T11	T12	Cible annuelle	% réalisé	T13	T14	T15	T16	Cible annuelle	% réalisé	T17	T18	T19	T20	Cible annuelle	% réalisé	Valeur actuelle de l'indicateur	Cible de fin de Compact	% réalisé à ce jour
			Juil. 2017 - Sept 2017	Oct. 2017 - Déc. 2017	Jan 2018 - Mar 2018	Avr. 2018 - Juin 2018			Juil. 2018 - Sept 2018	Oct. 2018 - Dec2018	Jan 2019 - Mar 2019	Avr. 2019 - Juin 2019			Juil.2019 - Sept 2019	Oct. 2019 - Déc. 2019	Jan 2020 - Mar 2020	Avr. 2020 - Jun 2020			Juil. 2020 - Sept 2020	Oct. 2020 - Déc. 2020	Jan 2021 - Mar 2021	Avr. 2021 - Juin 2021			Juil. 21 - Sept 21	Oct. 21 - Déc. 21	Jan 22 - Mar 22	Avr. 2022 - Jun 2022					
Taux d'adoption d'équipements électriques efficace par les entreprises		TBD												0,0																			TBD	TBD	
Taux d'adoption d'équipements électriques efficace par les entités publiques	Pourcentage	TBD												0,0																			TBD	TBD	
Production totale d'énergie électrique	MWh	329416,4																														329416,4	TBD	TBD	
Production totale d'énergie électrique -PV	MWh	5334,6																														5334,6	TBD	TBD	
Production totale d'énergie électrique - Hydro	MWh	1125,3																														1125,3	TBD	TBD	
Production totale d'énergie électrique - Thermique	MWh	322956,5																														322956,5	TBD	TBD	
Production totale d'énergie électrique - biomasse	MWh	0																														0	TBD	TBD	
Montants investis par les IPP	MWh	TBD																															TBD	TBD	
Montants investis par les IPP-PV	CFA	TBD																															TBD	TBD	

Indicateur	Unité	Valeur de référ.	(Juillet-2017 à Juin-2018)				(Juin-2018 à Mai-2019)				(Juin-2019 à Mai-2020)				(Juin-2020 à Mai-2021)				(Juin-2021 à Mai-2022)				Progrès à ce jour																						
			T1	T2	T3	T4	Cible annuelle	% réalisé	T5	T6	T7	T 8	Cible annuelle	% réalisé	T 9	T10	T 11	T12	Cible annuelle	% réalisé	T 13	T14	T15	T16	Cible annuelle	% réalisé	T17	T18	T19	T20	Cible annuelle	% réalisé	Valeur actuelle de l'indicateur	Cible de fin de Compact	% réalisé à ce jour										
			Juil. 2017 - Sept 20 17	Oct. 2017 - Déc. 2017	Jan 2018 - Mar 2018	Avr. 2018 - Juin 2018			Juil. 2018 - Sept 2018	Oct. 2018 - Dec2018	Jan 2019 - Mar 2019	Avr. 2019 - Juin 2019			Juil.2019 - Sept 2019	Oct. 2019 - Déc. 2019	Jan 2020 - Mar 2020	Avr. 2020 - Jun 2020			Juil. 2020 - Sept 2020	Oct. 2020 - Déc. 2020	Jan 2021 - Mar 2021	Avr. 2021 - Juin 2021			Juil. 2021 - Sept 21	Oct. 21 - Déc. 21	Jan 22 - Mar 22	Avr. 2022 - Jun 2022															
publiques sélectionnées																																													
Montant des capitaux mobilisés à la suite des réformes	CFA	TBD					TBD						TBD											TBD									TBD		TBD										
Capacité de production installée par les IPP	MW	TBD					TBD						TBD											TBD										TBD		TBD									
Capacité de production installée par les IPP-PV	MW	TBD					TBD						TBD											TBD											TBD		TBD								
Capacité de production installée par les IPP-Hydro	MW	TBD					TBD						TBD											TBD												TBD		TBD							
Capacité de production installée par les IPP-Thermique	MW	TBD					TBD						TBD											TBD													TBD		TBD						
Capacité de production installée par les IPP-Biomasse	MW	TBD					TBD						TBD											TBD														TBD		TBD					
Code d'électricité révisé	Date	N/A					N/A						N/A											N/A														22/06/2020	N/A						
Schéma directeur adopté	Date	N/A					12/05/2017						TBD											TBD																TBD		TBD			
Accords achats-ventes d'énergie électrique signés	Nombre	0					TBD						TBD											TBD																	0	TBD		TBD	
Approbation du cadre d'intervention des IPP	Date	N/A					N/A						17/07/2018											N/A																			17/07/2018		TBD

Indicateur	Unité	Valeur de référ.	(Juillet-2017 à Juin-2018)						(Juin-2018 à Mai-2019)						(Juin-2019 à Mai-2020)						(Juin-2020 à Mai-2021)						(Juin-2021 à Mai-2022)						Progrès à ce jour		
			T1	T2	T3	T4	Cible annuelle	% réalisé	T5	T6	T7	T8	Cible annuelle	% réalisé	T9	T10	T11	T12	Cible annuelle	% réalisé	T13	T14	T15	T16	Cible annuelle	% réalisé	T17	T18	T19	T20	Cible annuelle	% réalisé	Valeur actuelle de l'indicateur	Cible de fin de Compact	% réalisé à ce jour
			Juil. 2017 - Sept 20 17	Oct. 2017 - Déc. 2017	Jan 2018 - Mar 2018	Avr. 2018 - Juin 2018			Juil. 2018 - Sept 2018	Oct. 2018 - Dec2018	Jan 2019 - Mar 2019	Avr. 2019 - Juin 2019			Juil.2019 - Sept 2019	Oct. 2019 - Déc. 2019	Jan 2020 - Mar 2020	Avr. 2020 - Jun 2020			Juil. 2020 - Sept 2020	Oct. 2020 - Déc. 2020	Jan 2021 - Mar 2021	Avr. 2021 - Juin 2021			Juil. 2021 - Sept 21	Oct. 21 - Déc. 21	Jan 22 - Mar 22	Avr. 2022 - Jun 2022					
Approbation de la politique et du Plan tarifaire	Date	N/A									27/07/2018			04/12/2019			N/A						N/A						N/A		27/07/2018	TBD			
Taux de recouvrement mensuel des montants facturés	Pourcentage	TBD							74,64	66,71	TBD		76,98	77,97			TBD						TBD					TBD			TBD	TBD			
Indice de satisfaction de la clientèle	Pourcentage	TBD									TBD						TBD						TBD					TBD			TBD	TBD			
Indice de satisfaction de la clientèle (Homme)	Pourcentage	TBD									TBD						TBD						TBD					TBD			TBD	TBD			
Indice de satisfaction de la clientèle (Femme)	Pourcentage	TBD									TBD						TBD						TBD					TBD			TBD	TBD			
Indice de satisfaction de la clientèle (Ouémé-Plateau - DROP)	Pourcentage	TBD									TBD						TBD						TBD					TBD			TBD	TBD			
Indice de satisfaction de la clientèle (Ouémé-Plateau - DROP - Homme)	Pourcentage	TBD									TBD						TBD						TBD					TBD			TBD	TBD			
Indice de satisfaction de la clientèle (Ouémé-Plateau - DROP - Femme)	Pourcentage	TBD									TBD						TBD						TBD					TBD			TBD	TBD			
Indice de satisfaction de la clientèle (Littoral 1 - DRL1)	Pourcentage	TBD									TBD						TBD						TBD					TBD			TBD	TBD			
Indice de satisfaction de la clientèle (Littoral 1 - DRL1 - Homme)	Pourcentage	TBD									TBD						TBD						TBD					TBD			TBD	TBD			



Millennium Challenge Account – Bénin II

Indicateur	Unité	Valeur de référ.	(Juillet-2017 à Juin-2018)				(Juin-2018 à Mai-2019)				(Juin-2019 à Mai-2020)				(Juin-2020 à Mai-2021)				(Juin-2021 à Mai-2022)				Progrès à ce jour												
			T 1	T2	T3	T4	Cible annuelle	% réalisé	T5	T6	T7	T 8	Cible annuelle	% réalisé	T9	T10	T11	T12	Cible annuelle	% réalisé	T 13	T 14	T15	T16	Cible annuelle	% réalisé	T 17	T18	T19	T 20	Cible annuelle	% réalisé	Valeur actuelle de l'indicateur	Cible de fin de Compact	% réalisé à ce jour
			Juillet 2017 - Sept 2017	Oct. 2017 - Déc. 2017	Jan 2018 - Mar 2018	Avr. 2018 - Juin 2018			Juillet 2018 - Sept 2018	Oct. 2018 - Déc. 2018	Jan 2019 - Mar 2019	Avr. 2019 - Juin 2019			Juillet 2019 - Sept 2019	Oct. 2019 - Déc. 2019	Jan 2020 - Mar 2020	Avr. 2020 - Juin 2020			Juillet 2020 - Sept 2020	Oct. 2020 - Déc. 2020	Jan 2021 - Mar 2021	Avr. 2021 - Juin 2021			Juillet 2021 - Sept 2021	Oct. 2021 - Déc. 2021	Jan 2022 - Mar 2022	Avr. 2022 - Juin 2022					
Projet « Production et distribution d'électricité																																			
Indice de la durée moyenne d'interruption du système (SAIDI)	Heure	0,01					TBD					TBD						TBD					TBD							TBD			0,01	TBD	TBD
Indice de la durée moyenne d'interruption du système (SAIDI) (Littoral)	Heure	0,001					TBD					TBD						TBD					TBD							TBD			0,001	TBD	TBD
Indice de la durée moyenne d'interruption du système(SAIDD) (Atlantique - DRA)	Heure	0,002					TBD					TBD						TBD					TBD							TBD			0,002	TBD	TBD
Indice de la durée moyenne d'interruption du système(SAIDI) (Ouémé-Plateau - DROP)	Heure	0,004					TBD					TBD						TBD					TBD							TBD			0,004	TBD	TBD
Indice de la durée moyenne d'interruption du système(SAIDI) (Zou-Collines- DRZC)	Heure	0,007					TBD					TBD						TBD					TBD							TBD			0,007	TBD	TBD
Indice de la durée moyenne d'interruption du système (SAIDI) (Mono-Couffo - DRMC)	Heure	0,013					TBD					TBD						TBD					TBD							TBD			0,013	TBD	TBD
Indice de la durée moyenne d'interruption du système (SAIDI) (Atacora-Donga - DRAD)	Heure	0,01					TBD					TBD						TBD					TBD							TBD			0,01	TBD	TBD
Indice de la durée moyenne d'interruption du système(SAIDI) (Borgou-Alibori - DRBA)	Heure	0,026					TBD					TBD						TBD					TBD							TBD			0,026	TBD	TBD

Indicateur	Unité	Valeur de référ.	(Juillet-2017 à Juin-2018)						(Juin-2018 à Mai-2019)				(Juin-2019 à Mai-2020)				(Juin-2020 à Mai-2021)				(Juin-2021 à Mai-2022)				Progrès à ce jour										
			T 1	T2	T3	T4	Cible annuelle	% réalisé	T5	T6	T7	T 8	Cible annuelle	% réalisé	T9	T10	T11	T12	Cible annuelle	% réalisé	T 13	T 14	T15	T16	Cible annuelle	% réalisé	T 17	T18	T19	T 20	Cible annuelle	% réalisé	Valeur actuelle de l'indicateur	Cible de fin de Compact	% réalisé à ce jour
			Juillet 2017 - Sept 2017	Oct. 2017 - Déc. 2017	Jan 2018 - Mar 2018	Avr. 2018 - Juin 2018			Juillet 2018 - Sept 2018	Oct. 2018 - Déc. 2018	Jan 2019 - Mar 2019	Avr. 2019 - Juin 2019			Juillet 2019 - Sept 2019	Oct. 2019 - Déc. 2019	Jan 2020 - Mar 2020	Avr. 2020 - Juin 2020			Juil. 2020 - Sept 2020	Oct. 2020 - Déc. 2020	Jan 2021 - Mar 2021	Avr. 2021 - Juin 2021			Juillet 2021 - Sept 2021	Oct. 2021 - Déc. 2021	Jan 2022 - Mar 2022	Avr. 2022 - Juin 2022					
Tension du réseau de distribution	Pourcentage	TBD					TBD					TBD					TBD					TBD					TBD						TBD	TBD	
Augmentation des capacités des sous-stations	Megavolt Ampère	0					0					TBD		0	0			TBD					TBD					TBD					0	TBD	TBD
Augmentation des capacités des sous-stations (Ancien Pont 63/15 KV)	Megavolt Ampère	0					0					TBD		0	0			TBD					TBD					70					0	70	
Augmentation des capacités des sous-station (Védoko 161/15 KV)	Megavolt Ampère	0					0					TBD		0	0			TBD					TBD					40					0	40	
Augmentation des capacités des sous-station (Croix-Rouge 63/15 KV)	Megavolt Ampère	0					0					TBD		0	0			TBD					TBD					TBD					0	TBD	TBD
Augmentation des capacités des sous-station (CimBénin 63/15 KV)	Megavolt Ampère	0					0					TBD		0	0			TBD					TBD					TBD					0	TBD	TBD
Augmentation des capacités des sous-station (Gbèdjromédé 63/15 KV)	Megavolt Ampère	0					0					TBD		0	0			TBD					TBD					TBD					0	TBD	TBD
Augmentation des capacités des sous-station (Cadjèhoun 63/15 KV)	Megavolt Ampère	0					0					TBD		0	0			TBD					TBD					TBD					0	TBD	TBD
Augmentation des capacités des sous-station (Fidjrossé 63/15 KV)	Megavolt Ampère	0					0					TBD		0	0			TBD					TBD					TBD					0	TBD	TBD
Augmentation des capacités des sous-station (Bérécingou 161 KV)	Megavolt Ampère	0					0					TBD		0	0			TBD					TBD					TBD					0	TBD	TBD
Augmentation des capacités des sous-station (Bohicon 161 KV)	Megavolt Ampère	0					0					TBD		0	0			TBD					TBD					TBD					0	TBD	TBD
Augmentation des capacités des sous-station (Poste of Maria Gléta 161/63 KV)	Megavolt Ampère	0					0					TBD		0	0			TBD					TBD					TBD					0	TBD	TBD
Augmentation des capacités des sous-station (Sèmè 63/15 KV)	Megavolt Ampère	0					0					TBD		0	0			TBD					TBD					TBD					0	TBD	TBD
Augmentation des capacités des sous-station (Porto-Novo Ouando 63/15 KV)	Megavolt Ampère	0					0					TBD		0	0			TBD					TBD					TBD					0	TBD	TBD

Indicateur	Unité	Valeur de référ.	(Juillet-2017 à Juin-2018)						(Juin-2018 à Mai-2019)						(Juin-2019 à Mai-2020)						(Juin-2020 à Mai-2021)						(Juin-2021 à Mai-2022)						Progrès à ce jour		
			T 1	T2	T3	T4	Cible annuelle	% réalisé	T5	T6	T7	T 8	Cible annuelle	% réalisé	T9	T10	T11	T12	Cible annuelle	% réalisé	T 13	T 14	T15	T16	Cible annuelle	% réalisé	T 17	T18	T19	T 20	Cible annuelle	% réalisé	Valeur actuelle de l'indicateur	Cible de fin de Compact	% réalisé à ce jour
			Juillet 2017 - Sept 2017	Oct. 2017 - Déc. 2017	Jan 2018 - Mar 2018	Avr. 2018 - Juin 2018			Juillet 2018 - Sept 2018	Oct. 2018 - Déc. 2018	Jan 2019 - Mar 2019	Avr. 2019 - Juin 2019			Juillet 2019 - Sept 2019	Oct. 2019 - Déc. 2019	Jan 2020 - Mar 2020	Avr. 2020 - Juin 2020			Juil. 2020 - Sept 2020	Oct. 2020 - Déc. 2020	Jan 2021 - Mar 2021	Avr. 2021 - Juin 2021			Juillet 2021 - Sept 2021	Oct. 2021 - Déc. 2021	Jan 2022 - Mar 2022	Avr. 2022 - Juin 2022					
Augmentation des capacités des sous-station (Djougou 161 KV)	Megavolt Ampère	0							0	0	TBD			0	0					TBD										0	0	TBD	TBD		
Augmentation des capacités des sous-station (Remplacement du poste de St-Michel)	Megavolt Ampère	0							0	0	TBD			0	0					TBD										TBD	0	TBD	TBD		
Augmentation des capacités des sous-station (Remplacement du poste de l'OCBN)	Megavolt Ampère	0							0	0	TBD			0	0					TBD										TBD	0	TBD	TBD		
Nombre de stations ou sous-stations construites ou améliorées	Megavolt Ampère	0							0	0	TBD			0	0					TBD										TBD	0	TBD			
Kilomètre de ligne de distribution construites ou mises à niveau	Kilomètre	0							0	0	TBD			0	0					TBD										TBD	0	TBD	TBD		
Kilomètre de ligne de distribution construites ou mises à niveau (Natitingou 33KV)	Kilomètre	0							0	0	TBD			0	0					TBD										TBD	0	383			
Kilomètre de ligne de distribution construites ou mises à niveau (Central Fiber Optic Yéripao, post of Bérécingou)	Kilomètre	0							0	0	TBD			0	0					TBD										TBD	0	TBD	TBD		
Kilomètres de lignes de de distribution construites ou mise à jour (Djougou 33 KV)	Kilomètre	0							0	0	TBD			0	0					TBD										TBD	0	175			
Kilomètre de ligne de distribution construites ou mises à niveau (Parakou 33 KV)	Kilomètre	0							0	0	TBD			0	0					TBD										TBD	0	220			
Kilomètre de ligne de distribution construites ou mises à niveau(Védoko-Akpakpa 63 KV)	Kilomètre	0							0	0	TBD			0	0					TBD										TBD	0	TBD	TBD		
Kilomètre de ligne de distribution construites ou mises à niveau (Védoko-Fidjrosse- Cadjèhoun 63 KV)	Kilomètre	0							0	0	TBD			0	0					TBD										TBD	0	TBD	TBD		
Kilomètre de ligne de distribution construites ou mises à niveau (Akpakpa-Cim Bénin 63 KV)	Kilomètre	0							0	0	TBD			0	0					TBD										TBD	0	TBD	TBD		

Indicateur	Unité	Valeur de réf.	(Juillet-2017 à Juin-2018)						(Juin-2018 à Mai-2019)						(Juin-2019 à Mai-2020)						(Juin-2020 à Mai-2021)						(Juin-2021 à Mai-2022)						Progrès à ce jour		
			T 1	T2	T3	T4	Cible annuelle	% réalisé	T5	T6	T7	T 8	Cible annuelle	% réalisé	T9	T10	T11	T12	Cible annuelle	% réalisé	T 13	T 14	T15	T16	Cible annuelle	% réalisé	T 17	T18	T19	T 20	Cible annuelle	% réalisé	Valeur actuelle de l'indicateur	Cible de fin de Compact	% réalisé à ce jour
			Juillet 2017 - Sept 2017	Oct. 2017 - Déc. 2017	Jan 2018 - Mar 2018	Avr. 2018 - Juin 2018			Juillet 2018 - Sept 2018	Oct. 2018 - Déc. 2018	Jan 2019 - Mar 2019	Avr. 2019 - Juin 2019			Juillet 2019 - Sept 2019	Oct. 2019 - Déc. 2019	Jan 2020 - Mar 2020	Avr. 2020 - Jun 2020			Juil. 2020 - Sept 2020	Oct. 2020 - Déc. 2020	Jan 2021 - Mar 2021	Avr. 2021 - Juin 2021			Juillet 2021 - Sept 2021	Oct. 2021 - Déc. 2021	Jan 2022 - Mar 2022	Avr. 2022 - Jun 2022					
Kilomètre de ligne de distribution construites ou mises à niveau Cim Bénin-Ouando 63 KV)	Kilomètre	0					TBD			0	0	TBD			0	0			TBD										TBD		0	TBD	TBD		
Le Centre National de Contrôle de la Distribution est construit	Date	TBD					TBD						TBD																TBD			TBD	TBD		
Le Centre National de Contrôle de la Distribution est équipé de mobiliers et matériels de bureau	Date	TBD					TBD						TBD																TBD			TBD	TBD		
Les équipements et logiciels du Système d'acquisition de donnée, de contrôle et supervision (SCADA) sont installés	Date	TBD					TBD						TBD																TBD			TBD	TBD		
Les équipements du système de télécommunications sont installés	Date	TBD					TBD						TBD																TBD			TBD	TBD		
Les sous-stations sont connectées au SCADA/CNDC	Date	0					0			0	0	0			0	0			0										55		0	55			
Personnel formés à l'exploitation du CNCD	Nombre	0					0			0	0	TBD			0	0			TBD										TBD		0	TBD	TBD		
Personnel formés à l'exploitation du CNCD-Homme	Nombre	0					0			0	0	TBD			0	0			TBD										TBD		0	TBD	TBD		
Personnel formés à l'exploitation du CNCD-Femme	Nombre	0					0			0	0	TBD			0	0			TBD										TBD		0	TBD	TBD		
Le repli du CNCD Bohicon est construit	Date	N/A					N/A						N/A																TBD			TBD	TBD		
Personnel formés sur le SCADA	Nombre	TBD					TBD			0	0	TBD			0	0			TBD										TBD			TBD	TBD		
Personnel formés sur le SCADA-Homme	Nombre	TBD					TBD			0	0	TBD			0	0			TBD										TBD			TBD	TBD		
Personnel formés sur le SCADA-Femme	Nombre	TBD					TBD			0	0	TBD			0	0			TBD										TBD			TBD	TBD		
Installation des analyseurs	Date	N/A					TBD						TBD																TBD			TBD	TBD		

Indicateur	Unité	Valeur de référ.	(Juillet-2017 à Juin-2018)				(Juin-2018 à Mai-2019)				(Juin-2019 à Mai-2020)				(Juin-2020 à Mai-2021)				(Juin-2021 à Mai-2022)				Progrès à ce jour												
			T 1	T2	T3	T4	Cible annuelle	% réalisé	T5	T6	T7	T 8	Cible annuelle	% réalisé	T9	T10	T11	T12	Cible annuelle	% réalisé	T13	T14	T15	T16	Cible annuelle	% réalisé	T17	T18	T19	T 20	Cible annuelle	% réalisé	Valeur actuelle de l'indicateur	Cible de fin de Compact	% réalisé à ce jour
			Juillet 2017 - Sept 2017	Oct. 2017 - Déc. 2017	Jan 2018 - Mar 2018	Avr. 2018 - Juin 2018			Juillet 2018 - Sept 2018	Oct. 2018 - Déc. 2018	Jan 2019 - Mar 2019	Avr. 2019 - Juin 2019			Juillet 2019 - Sept 2019	Oct. 2019 - Déc. 2019	Jan 2020 - Mar 2020	Avr. 2020 - Juin 2020			Juil. 2020 - Sept 2020	Oct. 2020 - Déc. 2020	Jan 2021 - Mar 2021	Avr. 2021 - Juin 2021			Juillet 2021 - Sept 2021	Oct. 2021 - Déc. 2021	Jan 2022 - Mar 2022	Avr. 2022 - Juin 2022					
Valeur des décaissements pour les contrats d'études de faisabilité et de conception signés pour les infrastructures énergétiques	US Dollars	0		734620	172572	TBD		1823177	1889080,00	7314616,01	12575393,60	TBD		9505154,66	10383471,77			TBD						TBD								1889080,00	TBD	TBD	
Valeur des contrats signés pour les infrastructures de construction	US Dollars	0				TBD				0	0	TBD		22131537,23	28285987,23			TBD						TBD							0	TBD	TBD		
Pourcentage de décaissement pour les contrats signés pour les infrastructures de construction	Pourcentage	0				TBD				0	0	TBD		4,82	5,15			TBD						TBD						0	TBD	TBD			
Valeur de décaissement pour les contrats signés pour les infrastructures de construction	US Dollars	0				TBD				0	0	TBD		1065679,06	1456589,94			TBD						TBD						0	TBD				
Emploi temporaire créés dans la construction des infrastructures énergétiques	Nombre	0				TBD				0	0	TBD		0	0			TBD						TBD						0	TBD	TBD			
Emploi temporaire créés dans la construction des infrastructures énergétiques- Homme	Nombre	0				TBD				0	0	TBD		0	0			TBD						TBD						0	TBD	TBD			
Emploi temporaire créés dans la construction des infrastructures énergétiques- Femme	Nombre	0				TBD				0	0	TBD		0	0			TBD						TBD						0	TBD	TBD			
Emploi temporaire créés dans la construction des infrastructures énergétiques- personnel local	Nombre	0				TBD				0	0	TBD		0	0			TBD						TBD						0	TBD	TBD			
Emploi temporaire créés dans la construction des infrastructures énergétiques- Expatriés	Nombre	0				TBD				0	0	TBD		0	0			TBD						TBD						0	TBD	TBD			
Emploi temporaire qualifié créés dans la construction des infrastructures énergétiques	Nombre	0				TBD				0	0	TBD		0	0			TBD						TBD						0	TBD	TBD			
Emploi temporaire semi-qualifié créés dans la construction des infrastructures énergétiques	Nombre	0				TBD				0	0	TBD		0	0			TBD						TBD						0	TBD	TBD			

Indicateur	Unité	Valeur de référ.	(Juillet-2017 à Juin-2018)						(Juin-2018 à Mai-2019)						(Juin-2019 à Mai-2020)						(Juin-2020 à Mai-2021)						(Juin-2021 à Mai-2022)						Progrès à ce jour		
			T 1	T2	T3	T4	Cible annuelle	% réalisé	T5	T6	T7	T 8	Cible annuelle	% réalisé	T9	T10	T11	T12	Cible annuelle	% réalisé	T 13	T 14	T15	T16	Cible annuelle	% réalisé	T 17	T18	T19	T 20	Cible annuelle	% réalisé	Valeur actuelle de l'indicateur	Cible de fin de Compact	% réalisé à ce jour
			Juillet 2017 - Sept 2017	Oct. 2017 - Déc. 2017	Jan 2018 - Mar 2018	Avr. 2018 - Juin 2018			Juillet 2018 - Sept 2018	Oct. 2018 - Déc. 2018	Jan 2019 - Mar 2019	Avr. 2019 - Juin 2019			Juillet 2019 - Sept 2019	Oct. 2019 - Déc. 2019	Jan 2020 - Mar 2020	Avr. 2020 - Juin 2020			Juil. 2020 - Sept 2020	Oct. 2020 - Déc. 2020	Jan 2021 - Mar 2021	Avr. 2021 - Juin 2021			Juillet 2021 - Sept 2021	Oct. 2021 - Déc. 2021	Jan 2022 - Mar 2022	Avr. 2022 - Jun 2022					
Emploi temporaire non-qualifié créés dans la construction des infrastructures énergétiques	Nombre	0					TBD				0	0	TBD		0	0			TBD						TBD						TBD		0	TBD	TBD



Millennium Challenge Account – Bénin II

Projet « Accès à l'énergie Hors réseau »																													
Nombre d'emplois créés	Nombre	0																											
Nombre d'emplois créés/Mesures d'Efficacité Energétique	Nombre	0																											
Nombre d'emplois créés/Mesures d'Efficacité Energétique - Homme)	Nombre	0																											
Nombre d'emplois créés/Mesures d'Efficacité Energétique - Femme)	Nombre	0																											
Nombre d'emplois créés/Accès individuels par les ménages)	Nombre	0																											
Nombre d'emplois créés/Accès individuels par les ménages - Homme)	Nombre	0																											
Nombre d'emplois créés/Accès individuels par les ménages - Femme)	Nombre	0																											
Nombre d'emplois créés grâce au projet/Mini-réseau pour les communes et les communautés	Nombre	0																											
Nombre d'emplois créés grâce au projet/Mini-réseau- PV	Nombre	0																											
Nombre d'emplois créés grâce au projet/Mini-réseau- Thermique	Nombre	0																											
Nombre d'emplois créés grâce au projet/Mini-réseau- Hydro	Nombre																												



Millennium Challenge Account – Bénin II

Annexe 6 : Liste des personnes ayant contribué à la rédaction du rapport

❖ Encadrement

N°	NOM & PRENOMS	POSTE OCCUPE	ADRESSE ELECTRONIQUE
1	Monsieur DEGBEGNI Gabriel	Coordonnateur National	gdegbegni@mcabenin2.bj
2	Monsieur AKOWANOU Joël	Directeur des Opérations	jakowanou@mcabenin2.bj
3	Monsieur HOUENINVO Cossi	Directeur de l'Economie et du Suivi-Evaluation	choueninv@mcabenin2.bj
4	Monsieur KANHONOU Wilfried	Directeur de l'Administration et des Finances	wkanhonou@mcabenin2.bj
5	Monsieur AGASSOUNON Macaire	Directeur de la Passation des Marchés	magassounon@mcabenin2.bj
6	Madame GBAGUIDI Karine épouse KEREKOU	Directrice de la Communication et des Relations Publiques	kgabguidi@mcabenin2.bj
7	Madame OROUNLA Corine épouse TCHOKPONHOUE	Conseiller Général	corounla@mcabenin2.bj
8	Monsieur ACCLASSATO Oswald	Chef Projets « Construction »	oaclassato@mcabenin2.bj
9	Monsieur LOKOSSOU Innocent	Chef Projet « Réformes des politiques et Renforcement Institutionnel »	ilokossou@mcabenin2.bj
10	Monsieur NOUNAGNON Marc	Chef Projet « Energie Décentralisée »	mnounagnon@mcabenin2.bj
11	Monsieur BAGAN Thomas	Chef de la Performance Environnementale et Sociale	tbagan@mcabenin2.bj
12	Madame COMLAN Mireille	Chef Projet Genre et Inclusion Sociale	mcomlan@mcabenin2.bj

❖ **Comité de rédaction**

N°	NOM & PRENOMS	POSTE OCCUPE	ADRESSE ELECTRONIQUE
1	Monsieur HOUENINVO Cossi	Directeur de l'Economie et du Suivi-Evaluation	choueninv@mcbenin2.bj
2	Monsieur OGUNIYI A. Armel	Spécialiste en Suivi-Evaluation	aoguniyi@mcbenin2.bj
3	Madame BADOU Aurore	Spécialiste en Suivi-Evaluation	abadou@mcbenin2.bj

❖ **Comité de lecture**

N°	NOM & PRENOMS	POSTE OCCUPE	ADRESSE ELECTRONIQUE
1	Monsieur COLES Fatiou	Directeur de la Gouvernance d'Entreprise, du Contrôle de Gestion et des Procédures à la SBEE	manfa62@yahoo.fr
2	Monsieur YAHA Pascal	Expert en réflexion stratégique du Ministère du Travail et de la Fonction Publique	yaha2013@gmail.com
3	Monsieur HOUENINVO Cossi	Directeur de l'Economie et du Suivi-Evaluation/MCA-Bénin II	choueninv@mcbenin2.bj
4	Monsieur HOUNSINO Hutton	Spécialiste de l'Aide au Développement	hounsinouh@mcc.gov
5	Monsieur TCHMOKO ALY Aboubakari	Spécialiste Planification & Suivi des Contrats /MCA-Bénin II	atchemoko@mcbenin2.bj
6	Monsieur OGUNIYI A. Armel	Spécialiste en Suivi-Evaluation/MCA-Bénin II	aoguniyi@mcbenin2.bj